

ANDRÉ PARROT

MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE MARI

IV

LE « TRÉSOR » D'UR

MUSEUM

DS

99

M3

P32

LE « TRÉSOR » D'UR



Institut Français d'Archéologie de Beyrouth. Bibliothèque archéologique et historique.

TOME LXXXVII

MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE MARI

TOME IV

LE « TRÉSOR » D'UR

par

ANDRÉ PARROT

avec pour l'épigraphie, la collaboration de

GEORGES DOSSIN

PARIS

Dépositaire :

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
12 RUE VAVIN (VI^e)

1968

*Ouvrage publié avec le concours de la Commission des Fouilles
(Direction générale des Relations culturelles)*

INTRODUCTION

C'est au cours de la campagne 1964, la XIV^e sur le site, que fut repéré, nous le rappelons, le palais présargonique des rois de Mari¹. Dès lors, notre programme de travail était tout tracé. Il convenait de concentrer tous nos efforts sur le dégagement de la résidence des monarques appartenant à la dynastie dont les listes des scribes précisaient qu'elle avait été fondée par Ansud, qu'elle était la X^e après le Déluge et qu'elle avait compté six rois, totalisant cent trente-six ans². En mai 1964, nous avons déblayé XI salles ou cours, portant la marque d'une destruction sévère, par le pic et par le feu. Tout avait été sérieusement pillé. Les objets de valeur étaient rares et représentaient tout au plus des épaves : un torse de petite statue (M. 4196), d'ailleurs acéphale et anépigraphie; une très belle amulette en lapis-lazuli ornée de deux cervidés couchés et adossés, tête-bêche (M. 4200); une coquille où l'on reconnaissait un personnage assis sur un trône (M. 4256); des fragments de plusieurs vases de pierre³. Plus précieux, à notre sens, avaient été divers documents épigraphiques : une tablette arithmétique dont l'archaïsme ne pouvait faire de doute⁴, deux olives inscrites (*infra*, fig. 41-42) et surtout un bouchon de jarre (M. 4253)⁵, avec quelques signes d'une très belle graphie, elle aussi archaïque, où Georges Dossin lisait *Hanusum*, peut-être le même personnage que Gansud (*infra*, p. 56). Épigraphie, archéologie, architecture s'accordaient donc, pour conférer au monument qui commençait à sortir du sol une importance hors de pair.

Les travaux de la XV^e campagne (printemps 1965)⁶ ne pouvaient que le confirmer. La résidence prenait de plus en plus d'extension : XI chambres et cours en mai 1964, XXVII en mai 1965, XLIV en 1966⁷ (pl. I). La conservation déjà très satisfaisante au début du dégagement, avec des murs de près de deux mètres de hauteur (fig. 1), était devenue encore plus spectaculaire. Que dire en effet de salles ou de

1. *Les Fouilles de Mari, XIV^e campagne*, dans *Syria*, XLII (1965), pp. 8-24.

2. BRUNO MEISSNER, *Babylonien und Assyrien*, II, pp. 442-443; Th. JACOBSEN, *The Sumerian King List*, p. 103.

3. *Syria*, *loc. cit.*, pp. 21-22.

4. *Syria*, *ibid.*, p. 12, fig. 10.

5. *Infra*, p. 57 et fig. 39.

6. *Les fouilles de Mari, XV^e campagne*, dans *Syria*, XLII (1965), pp. 197-225. La quinzième campagne à Mari qui vit la découverte du « trésor » d'Ur, avait bénéficié à Damas, de l'aide la plus cordiale que lui apportèrent M. Moutié Mourabet, alors directeur général des Antiquités et des Musées et tous ses services. Nous indiquerons ci-après, tous les travaux de laboratoire exécutés par M. Hafez.

7. *Syria*, XLIV (1967), p. 23.

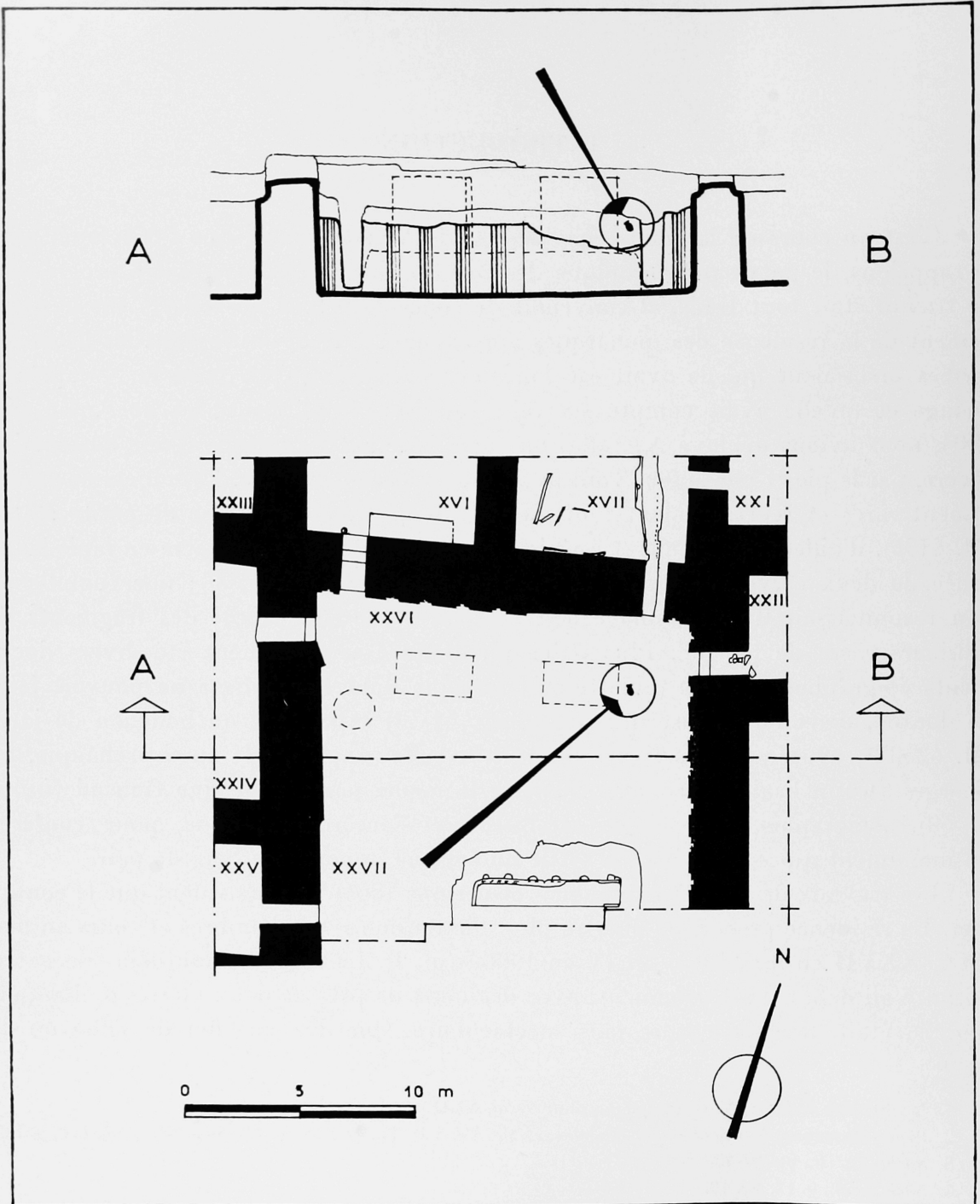


FIG. 1. — Le Palais présargonique. Cour XXVI-XXVII.
La flèche indique l'emplacement de la jarre.

cours ayant quatre mètres d'élévation ¹ (fig. 2). On chercherait en vain, dans toute l'architecture mésopotamienne antique — celle du III^e millénaire s'entend ² — un ensemble aussi étonnamment préservé, malgré une destruction dont tout indiquait qu'elle avait été impitoyable. Le pillage s'était de même exercé. Dans le nouveau secteur dégagé, on constatait dans certaines chambres un massacre systématique : de grosses céramiques étaient fracassées et éparpillées sur le sol; de plu-



FIG. 2. — Le Palais présargonique.
Cour XXVII.

En A, emplacement de la jarre. Dans le fond,
Cour du Palais présargonique 1.

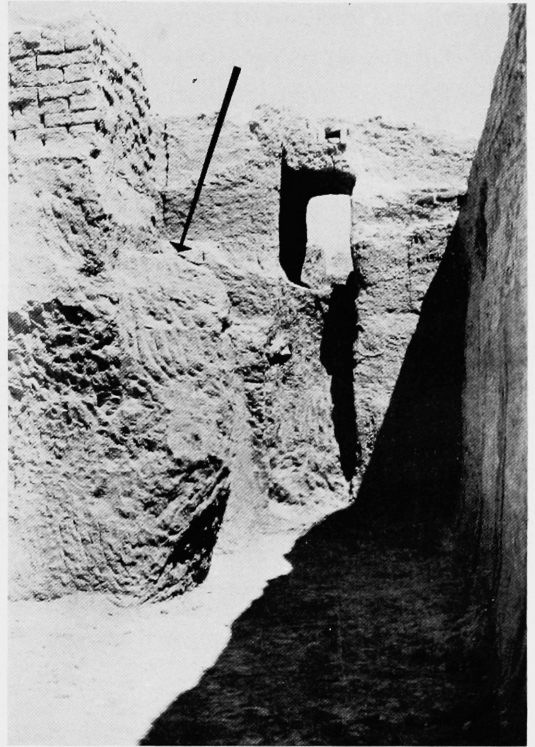


FIG. 3. — Plan de situation de la jarre au
« trésor ».

sieurs vases d'albâtre, il ne subsistait que quelques morceaux; des statues au *kau-nakès*, on ne retrouvait que des fragments informes. De-ci de-là, des pièces avaient été un peu moins malmenées, bien que toutes sans exception fussent mutilées : statuettes d'adorants, reliefs, coquilles de nacre ayant appartenu à un ou plusieurs panneaux mosaïqués, débris de placage en or ³. Tout cela ne représentait pourtant

1. Des palais « A » et « P » de Kish, il nous est dit qu'ils comptaient 0 m. 30 au-dessus des fondations; à Éridu une résidence royale (?) a des murs hauts de 0 m. 50, *Sumer*, VI (1950), p. 32.

2. Le palais de Zimrilim (début du II^e millénaire) nous offrait en effet une salle du trône encore haute de 5 m. *MAM*, II, *Le Palais, Architecture*, p. 110 et pl. XXVIII-XXXI.

3. *Syria*, XLII (1965), pp. 213-215.

que des échantillons, laissés pour compte, dédaignés par des pillards abandonnant derrière eux, volontairement ou non, des pièces dont ils n'avaient que faire, tellement étaient abondantes dans ce palais, les richesses accumulées par une dynastie puissante.

Cependant dans leur hâte, les soldats vainqueurs¹ étaient passés à côté d'un véritable « trésor », caché dans une jarre (pl. II), que nous allions retrouver intacte, plus de quatre mille cinq cents ans après qu'une main anonyme l'eût enfouie profondément dans le sol d'une cour (fig. 3). Très certainement pour tenter de la soustraire à des ennemis dont on savait fort bien que s'ils réussissaient à franchir les murailles de Mari, ils pénétreraient dans le palais.

Ce « trésor » a été retrouvé intact. Il forme un tout, homogène. Il n'y avait donc aucune raison d'attendre la fin du dégagement de la résidence royale dont il y a tout lieu de penser qu'elle n'est pas pour demain², pour le faire connaître, d'autant qu'à l'importance artistique des objets s'ajoute une donnée historique et chronologique capitale, avec la mention de Mesannipadda³, roi d'Ur.

1. Nous proposerons plus loin une identification.

2. Dégagée actuellement sur quelque 3 000 m², la seule lecture du plan (pl. I) indique qu'elle devait atteindre au minimum un hectare.

3. Pour cette lecture, *infra*, p. 44, note 1.

CHAPITRE PREMIER

LA JARRE AU « TRÉSOR »

(Pl. III)

La jarre, d'un type tout à fait commun, d'une pâte jaunâtre, fut découverte dans la cour XXVII, au pied et à l'est d'un pilier rectangulaire (fig. 4), monté en briques crues. Elle reposait en grande profondeur, à quelque 0 m. 70 sous une épaisse couche de cendres (fig. 5), que l'on doit dater de l'incendie qui mit fin au palais présargonique et dont on retrouve la marque à travers toute la résidence.



FIG. 4. — Piliers rectangulaires de la cour XXVII.

La jarre était recouverte de deux assiettes de terre, superposées, faisant office d'un double couvercle (fig. 6). L'une d'elles — la supérieure — était cassée, suite au poids des terres accumulées au-dessus du récipient. La deuxième avait légèrement basculé, si bien qu'un vide s'était produit à la faveur duquel la terre d'infiltration s'était introduite, accompagnée dans la suite des temps, par quelques tessons tombés de l'assiette endommagée.

Au moment où la jarre apparut, nous avons d'abord pensé être en face

d'un mobilier funéraire, fréquent de ce type à Mari¹ et dont l'intérêt est généralement minime, car le récipient est ou bien vide, ou garni seulement des restes des provisions mises à la disposition du défunt. Il n'en était rien et rapidement nous comprenions qu'il s'agissait d'une cachette, car les assiettes soulevées, nous apercevions, émergeant de la terre d'infiltration, quelques « bronzes », où l'on distinguait

des pointes de longues épingles et deux bracelets à spirales (pl. III).

Pour achever de préciser l'emplacement de la trouvaille, ajoutons que la cour XXVII a une fonction religieuse évidente. Toute la façade orientale est ornée de pilastres et de rentrants, caractéristique d'architecture sacrée², mais surtout, dans la partie méridionale, un autel en terre, à pilastres et barcasses est apparu³, qui se trouvait à moins de 8 mètres de la jarre.

Celle-ci fut dégagée le 17 avril 1965, en fin de journée et apportée à la maison de l'expédition. Nous n'avions pas voulu la vider alors que la nuit était venue et que le travail ne pouvait être envisagé à la seule lueur d'une lampe à pétrole. L'opération fut remise au lendemain matin et fut effectuée le 18 avril, jour de Pâques. Elle demanda plusieurs heures car les quelque cinquante objets⁴ qui allaient réapparaître étaient noyés dans la terre d'infiltration, donc presque toujours invisibles jusqu'au moment où la main, partie à la découverte, les saisissait.

Il fallait donc travailler lentement, avec toutes les précautions possibles, d'autant plus indiquées qu'à côté de pièces résistantes (cylindres, perles) il y en avait de spécia-

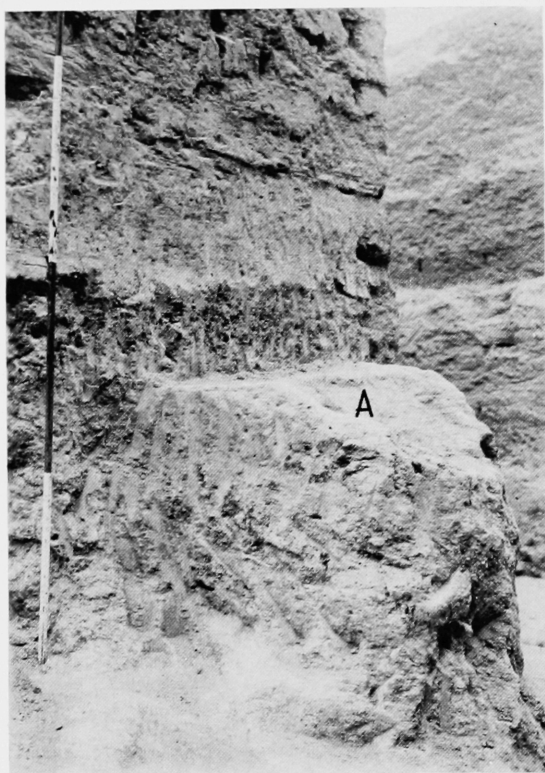


FIG. 5. — En A, emplacement de la jarre au « trésor ».

1. Voir par exemple, la tombe 592 retrouvée en 1964, *Syria*, XLII (1965), p. 6, fig. 3.

2. Les exemples les mieux conservés fournis à Mari, par les temples de Shamash, *Syria*, XXXII (1955), p. 206 et pl. XVIII et de Ninni-zaza (cour 12), *Les temples d'Ishtar et de Ninni-zaza*, pp. 23-25 et pl. VI.

3. Il est maintenant établi que les anciens palais n'étaient pas que des résidences laïques mais que certains secteurs avaient une affectation rituelle. M. P. R. S. MOOREY, *The « Plano-Convex Building » at Kish and Early Mesopotamian Palaces*, dans *Iraq*, XXVI (1965), pp. 83-98, avait déjà supposé que « les plus anciens palais contenaient certainement des autels » (p. 94). Pour cet autel à Mari, *Syria*, XLII (1965), pp. 204-205, fig. 7; XLIV (1967), p. 10, fig. 6.

4. En réalité il y en avait beaucoup plus, car nous ne comptons par exemple que pour deux numéros (M. 4430-4431) les colliers remontés avec quelque quatre-vingt perles, retrouvées naturellement toutes isolées. De même pour le bracelet (M. 4407) fait de quinze perles en or et lapis-lazuli, ou pour le lot des sept coquillages (M. 4438).

lement fragiles, comme la statuette (ou la figurine) en ivoire. Nous pouvons dire que tout se passa dans les meilleures conditions et avec un plein succès.

Il faut tout d'abord décrire le contenant, jarre et assiettes qui la recouvraient.

BO 107

M A R I

JARRE AU TRESOR

J. DEPAUW

30 IV 1965

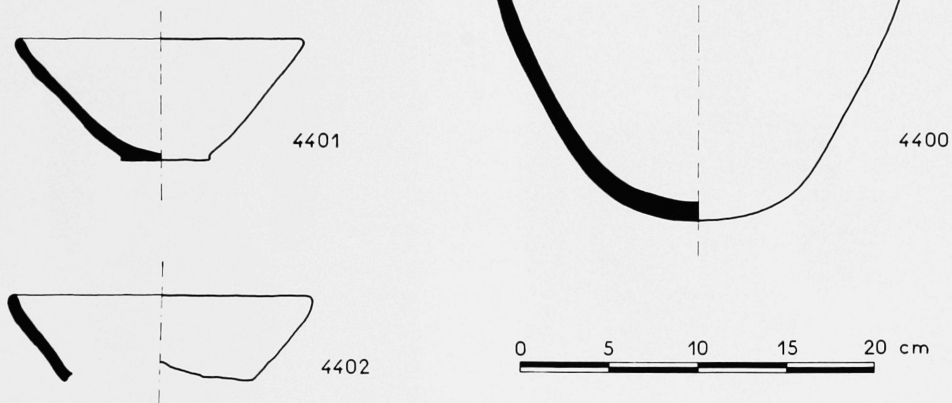


FIG. 6. — Jarre au « trésor » et ses couvercles (M. 4400, 4401, 4402).

Jarre au « trésor ». De type piriforme (fig. 6), fond arrondi, avec une légère moulure à l'ouverture.

Terre jaune clair.

Hauteur : 0 m. 304; diamètre : 0 m. 238; largeur à l'ouverture : 0 m. 129.

M. 4400.

Assiette (fig. 6). Retournée sur la jarre (pl. II) et faisant office de couvercle. Largement évasée, fond plat.

Terre jaune clair.

Hauteur : 0 m. 067; diamètre : 0 m. 159.

M. 4401.

Assiette (fig. 6). Retournée sur la jarre en même temps que l'assiette précédente qu'elle recouvrait (pl. II). Retrouvée endommagée. Largement évasée, fond plat.

Terre rosée.

Diamètre : 0 m. 169.

M. 4402.

CHAPITRE II

LES OBJETS DU « TRÉSOR »

Les objets que contenait la jarre, la remplissaient aux deux-tiers. Il ne semble pas qu'on ait procédé avec quelque méthode en les y déposant. Tout atteste la hâte. Nous l'avons dit plus haut, en surface, émergeaient les pointes des longues épingles et une paire de bracelets. Immédiatement en dessous, les statuettes, la plaque à l'aigle léontocéphale, et dans un grand désordre, les parures, les cylindres. La grande perle gravée au nom de Mesannipadda était plus profond car elle ne réapparut qu'alors que le dégagement était déjà très avancé. Nous allons procéder à l'inventaire, en tenant compte du genre des pièces, groupées par catégories.



FIG. 7. — Statuette de déesse nue (M. 4403). Avant nettoyage.



FIG. 8. — Statuette de déesse nue (M. 4403). Après nettoyage.

1. **Statuette de déesse nue** (pl. IV-VI, B (1-2) et fig. 7-8).

Obtenu par le procédé de la « cire perdue », la femme est debout, les pieds posés bien à plat sur le tenon de coulée. Elle est caractérisée par une extrême sveltesse, en contraste avec l'habituel « canon » sumérien, des femmes aux formes plus amples, celles « au tympanon » par exemple¹. Sur un cou bien dégagé, est posé un visage qu'animent deux yeux incrustés de coquille nacrée (pour la cornée), avec au centre (pour la pupille et l'iris) une pastille de lapis-lazuli (fig. 8). Le nez est charnu, la bouche bien dessinée avec lèvres pincées, le menton pointu. Un raffinement spécial avait été apporté dans l'exécution de la chevelure, rapportée. Très finement ciselée sur l'arrière, avec raie médiane, elle était en argent. Scellée au bitume sur la tête de la statuette, on lui avait conféré une distinction spéciale, en la rehaussant d'un mince bandeau en or (pl. VI), encastré frontalement dans une rainure, mais laissé libre sur le côté. Les sourcils avaient été autrefois incrustés d'or et il semble probable que les oreilles, percées, s'ornèrent aussi de quelque parure. Tout

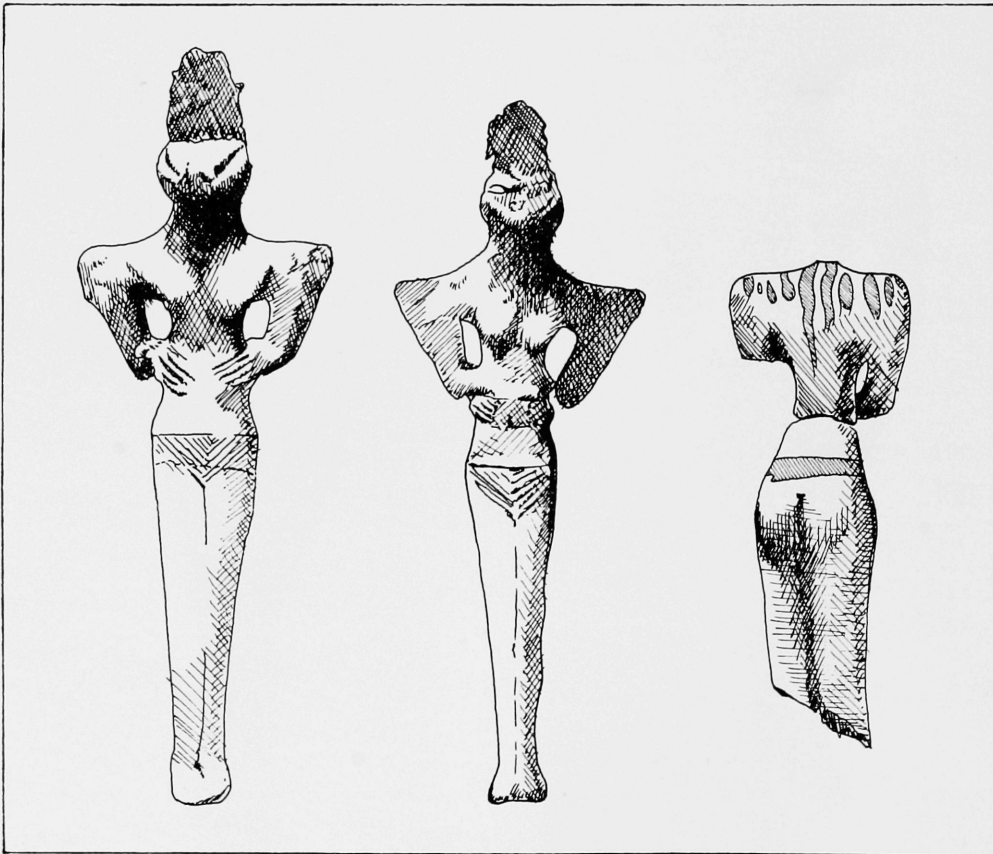


FIG. 9. — Figurines d'Ur.

1. Il faut cependant rappeler la finesse des figurines de l'époque d'Obeid, retrouvées à Ur, qui sont les antécédents certains, WOOLLEY, *Ur Excavations*, IV, *The Early Periods*, pl. 20. Les femmes au tympanon sont néo-sumériennes, donc nettement plus tardives et ce sont des figurines-plaquettes.

cela était déjà digne d'une femme de haut rang, à plus forte raison l'était-il d'une déesse, ainsi qu'on s'en aperçut, quand l'oxydation une fois éliminée¹, on remarqua deux petites cornes en argent, pointant discrètement mais sans équivoque, de face et de part et d'autre de la chevelure (pl. VI).

Les épaules sont arrondies, poitrine en extension, les deux bras repliés, coudes assez pointus, mains fermées, projetées en avant (fig. 8). Les seins sont marqués, fermes, en assez nette saillie, avec mamelons un peu évidés, sans doute pour recevoir une incrustation qui avait disparu. La taille est d'une extrême finesse, avec nombril rehaussé d'or dans l'antiquité. Les hanches sont bien dessinées, mais sans exagération. Le sexe est marqué mais non le triangle hachuré habituel. Les cuisses sont élégamment minces. Les genoux de même, pointent légèrement. Jusqu'aux chevilles, les jambes grêles se touchent. Deux cavités dorsales sont incrustées de lapis-lazuli².

Bien campée sur ses pieds, la femme est toute tendue vers l'avant (fig. 8), comme si elle conduisait un attelage. Elle en a en tout cas le geste, que l'on ne retrouve jamais sur les figurines d'Ur³ (fig. 9).

Quel nom lui attribuer? Rien ne permet de le préciser. Si l'on demeure dans la généralité « déesse nue », il ne semble pas qu'on ait voulu insister plus spécialement sur des idées de fécondité ou de fertilité. Pas non plus déesse « guerrière », puisqu'elle est dépourvue d'armes. Divinité anonyme, comme bien souvent, avec des yeux sans doute trop grands pour un visage qui n'en méritait pas autant. Non pas inexpérience ou maladresse de l'artiste, mais trait fréquemment observé, des yeux démesurés pouvant peut-être indiquer l'omniscience d'une divinité à laquelle

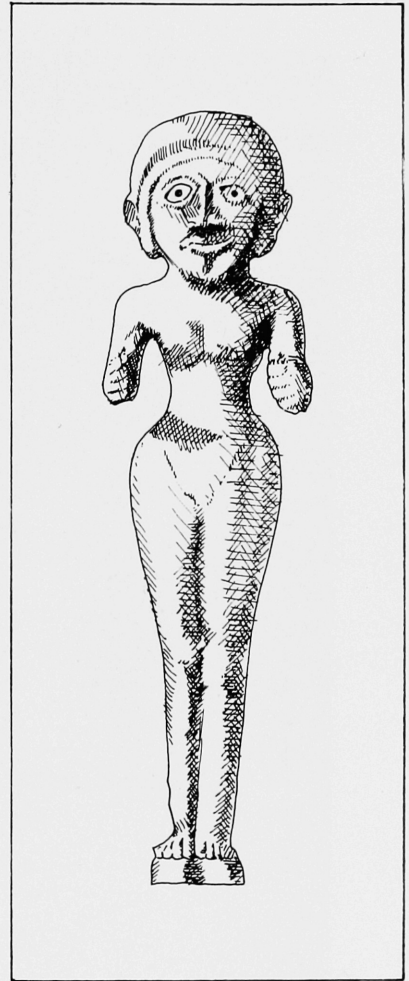


FIG. 10. — Figurine de Hamadan.

1. Travail fait au laboratoire du musée de Damas, par les soins de M. Hafez.

2. Pour les cavités dorsales de certaines figurines féminines de Mari, cf. *Les temples d'Ishtar et de Ninni-zaza*, p. 282. Il semble qu'on retrouve ces cavités sur une figurine d'Atchana, WOOLLEY, *Atalakh*, pl. LXXVI, b. Ci-après fig. 14.

3. Les figurines d'Ur représentent la femme soit allaitant, soit les mains posées à plat, de part et d'autre du corps, un peu au-dessus des hanches (fig. 9). Le seul rapprochement que nous puissions indiquer, fait intervenir une statuette en argent, que l'on disait venir de Hamadan et qui se trouvait naguère à Berlin, au Musée de l'Asie antérieure, où on l'avait étiquetée « syro-hittite », POTRATZ, *Corpus aerum luristanensium*, dans *Iranica Antiqua*, III (1963), p. 135 et pl. XXXV, ici, (fig. 10).

rien n'échappe¹. Quoiqu'il en soit, cette représentation en ronde-bosse, d'une déesse sous des traits essentiellement humains, pour l'époque présargonique (E.D.II) est un document dont il n'est nul besoin de souligner l'importance².

Bronze, argent et or.

Hauteur : 0 m. 113; largeur : 0 m. 032.

M. 4403.

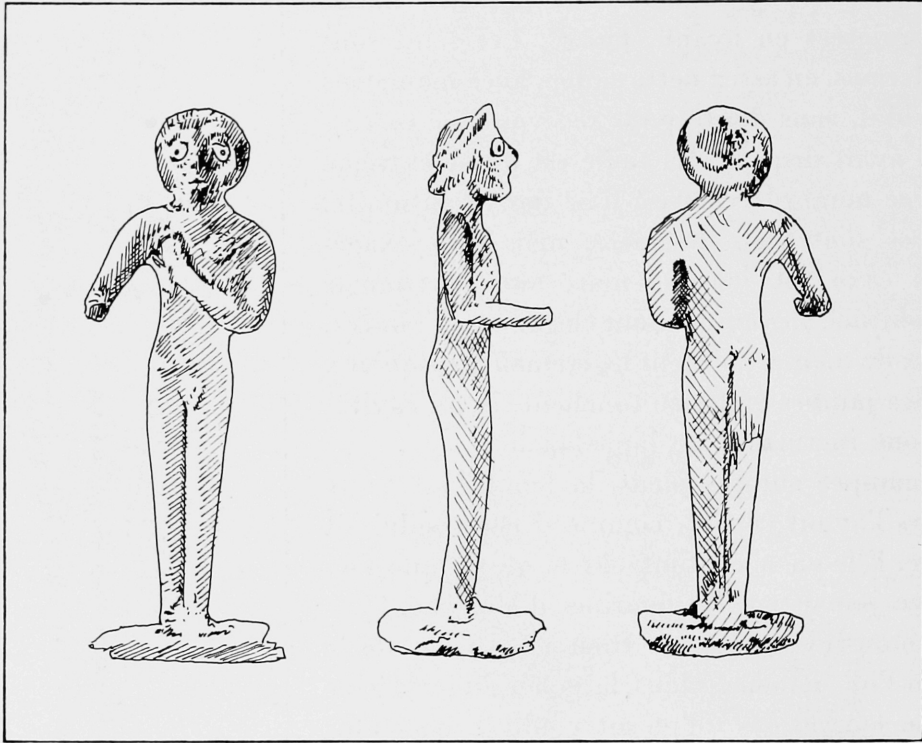


FIG. 11. — Statuette de tell Asmar.

2. Statuette de femme nue (pl. VII, A et fig. 12-13 15 b).

La femme est debout, les pieds placés sur un socle minuscule. Elle n'a pas la sveltesse d'allure de la précédente mais plus d'humanité, car chaque détail est de même module. Le visage rappelle tout à fait le type féminin connu par la statuaire³. Il avait été rehaussé de noir dont on voyait encore des traces sur les sourcils et surtout sur la chevelure. Les yeux étaient incrustés d'une petite coquille, avec pupille

1. Cf. les statues de tell Asmar, *O I P*, XLIV, pl. I-IV (fig. 11).

2. Pour une déesse nue, avec cornes, en bronze et d'époque infiniment plus basse, provenant de Gezer, cf. MACALISTER, *Excavation of Gezer*, II, p. 419, fig. 504, reproduite dans H. GRESSMANN, *Altorientalische Bilder zum Alten Testament*, pl. CXIX, 285. Date : entre 1000-550 av. J.-C. Il n'est pas inutile de se référer aux statuette féminines en métal (cuivre ou bronze) sorties du sol mésopotamien et d'époque présargonique. Par exemple, celles découvertes à Agrab et provenant du temple de Shara, *O I P*, LX, pl. 56-57, ou à tell Asmar, *ibid.*, pl. 76, mais la date de cette dernière n'est pas établie avec certitude, *O I P*, XLIII, pp. 205-206 (ici fig. 11).

3. Mari, *Le temple d'Ishtar*, pl. XXXVIII, *Ur Excavations*, IV, pl. 37, U. 19037.

centrale faite d'une pâte noire. Le nez est légèrement arqué. La bouche marque une moue évidente. Le menton est court, arrondi et fuyant. Un soin tout particulier a été apporté au rendu de la chevelure. Aplatie sur le sommet de la tête, recouvrant

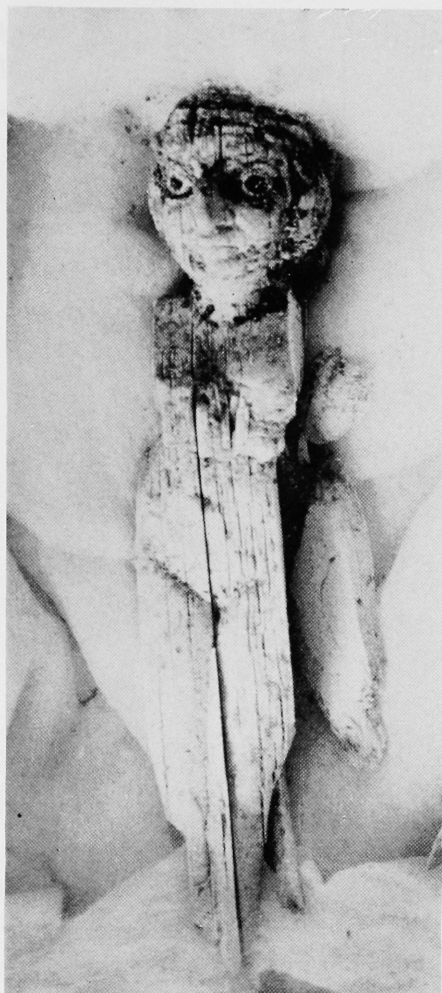


FIG. 12. — Statuette en ivoire (M. 4404)
au moment de la découverte.



FIG. 13. — Statuette en ivoire (M. 4404).
Remontée.

les oreilles, elle était dotée d'un épais chignon, peut-être passé dans une résille losangée et maintenu par un ruban à triple filet¹. Un bandeau placé au-dessus du front, rappelant celui en or de la statuette précédente, enserrait le haut de la tête, d'avant en arrière.

La femme portait, dessiné dans l'ivoire, un collier, avec contrepois tombant sous la nuque². Cette parure, d'ailleurs la seule, avait été soulignée de noir. Nous

1. Air de parenté avec le casque d'or de Meskalamdug, *Ur Excavations*, II, *The Royal Cemetery*, pl. 150.

2. Pour ce détail de la parure féminine, A. SPYCKET, *Un élément de la parure féminine...*, dans *RA*, XLII (1948), pp. 89-97.

l'avons déjà indiqué : la femme était nue. Les seins étaient indiqués mais sans exagération; les hanches et les cuisses, bien en chair, pourtant rien d'excessif. Les jambes très fines, se touchaient des genoux aux chevilles. Les mains étaient jointes au milieu de la poitrine.

La matière d'une extrême fragilité, s'était fragmentée en éléments verticaux à tel point qu'au moment de la découverte¹ il nous avait un instant semblé que

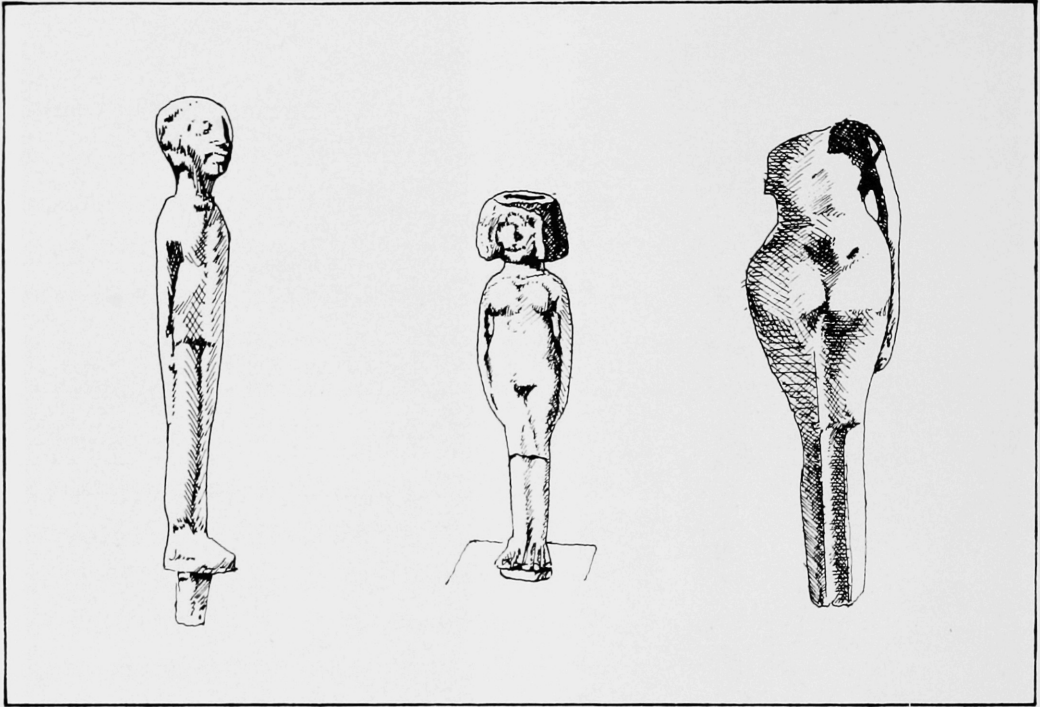


FIG. 14. — Figurines d'Alalakh.

la femme était vêtue d'un tissu « mouillé ». Il n'en est cependant rien, et les lignes de cassure (fig. 12) ne doivent pas être confondues avec les plis d'une robe. Femme nue, très certainement et sans doute mortelle, car à l'inverse de la précédente, elle ne porte aucun attribut permettant de lui accorder des prérogatives divines².

1. Dès la sortie de la jarre, la statuette avait été *immédiatement* déposée dans une boîte garnie de ouate (fig. 12). A côté du corps, nous avions placé les éléments qui nous avaient semblé devoir lui appartenir, nous efforçant de les distinguer d'autres fragments se rapportant à une deuxième statuette en ivoire, mais moins bien conservée (*infra*, p. 21). Nous fûmes donc très étonnés, quand au moment de la restauration au laboratoire, le bras droit ne fut pas retrouvé. Nous ne comprenons pas ce qui a pu se passer, car toute la terre de la jarre avait été soigneusement passée au crible après examen minutieux.

2. Pour des statuettes en ivoire de femmes nues, il faut rappeler celles trouvées par Woolley à Atchana-Alalakh (fig. 14) et sur lesquelles L. Laroche attira notre attention, Sir Leonard WOOLLEY, *Alalakh*, p. 289 et pl. LXXXVI, b, c, e, surtout les deux premières, remontant au niveau II (1347-1283) donc plus tardives que les objets de Mari. Aussi celles d'Assur, *WVDOG*, 39, pp. 56-57. Dans un tout autre horizon, nous citons la magnifique figurine égyptienne en ivoire, dite *concupine du mort* (fig. 15, a), du musée du Louvre, de l'époque thinite (vers 2800 av. J.-C.), qui par son style et son charme rappelle étonnamment, trouvons-nous, la statuette de Mari. Cf. Jacques VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, I, p. 967.

Hauteur : 0 m. 120; Musée du Louvre, E. 14205.

Ivoire.

Hauteur : 0 m. 084; largeur : 0 m. 022.

M. 4404.

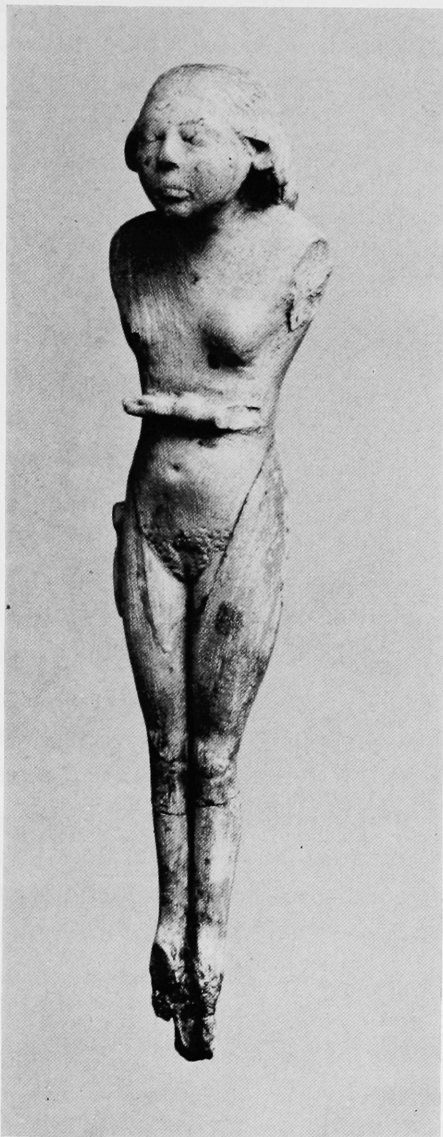


FIG. 15 a. — « Concubine du mort »
(E. 14205. M. du Louvre).



FIG. 15 b. — Statuette de Mari.

3. Statuette de femme nue (pl. VIII).

Retrouvée en fragments car l'ivoire était complètement délité, elle fut remontée au laboratoire¹. Il s'agit encore d'une femme nue, mains jointes sur la poitrine.

1. La restauration, comme celle des pièces précédentes, fut effectuée au musée de Damas par les soins de M. Hafez.

Le visage est assez élimé; le nez raboté avait disparu. On devine tout juste les yeux, en relief dans le creux. Épaisse chevelure, légèrement ciselée, avec chignon plaqué sur la nuque et maintenu par un bandeau. Comme pour la précédente statuette, les cheveux avaient été rehaussés de noir. Si la taille est fine, les hanches sont assez fortes mais les cuisses s'amincissent rapidement. Malheureusement la statuette était cassée à hauteur des genoux et cela dès l'antiquité.

Ivoire.

Hauteur : 0 m. 037; largeur : 0 m. 014; hanches : 0 m. 011.

M. 4406.

4. **Aigle léontocéphale** (Frontispice, pl. IX-X et fig. 16).

L'animal est du plus pur style sumérien et sa schématisation lui donne une puissance inégalée. L'alliance de l'or (tête, empennage), du lapis-lazuli (les ailes et le corps de l'oiseau), du bitume (incrustation des yeux) aboutit à un ensemble impressionnant. Nous ne connaissons pas dans tout l'art mésopotamien une réalisation qui lui soit supérieure¹.

L'aigle se présente de face (fig. 16), les ailes largement éployées mais traitées dans une stylisation inspirée d'un très fort schématisme. De part et d'autre du fuseau central, losangé, l'envergure était ornée d'une succession de quatre bandes chevronnées, qui ne recouvraient pas la totalité de la surface, la partie inférieure demeurée lisse. Par contre, le revers ne porte aucune décoration.

La plaque de pierre incurvée, en son milieu, dans la partie supérieure était dominée par la tête de lion, feuille d'or plaquée sur âme de bitume. Les oreilles pointent en forte saillie. Sur le museau, les babouines sont figurées en léger relief. Le bout de la langue apparaît². Au cou, un collier chevronné, remonte par derrière jusqu'aux oreilles. Les yeux avec sourcils marqués d'une ligne incisée, étaient incrustés de bitume, avec de petites parcelles saillantes, comme si on avait voulu représenter les cils. Sur le front deux rosaces faites chacune, de huit points autour d'un point central, plus profond et plus important.

L'empennage est lui aussi fait d'une feuille d'or recouvrant un noyau de bitume. S'évasant vers le bas, il était orné d'une double bande chevronnée. Un crochet (cuivre) fixait l'empennage au corps de l'animal. En haut, un fil de métal (cuivre) assurait la jonction entre le lapis et la tête animale.

La plaque de pierre était percée de trois trous (pl. X, 2) qui permettent d'affir-

1. La seule comparaison qui s'impose est sans doute celle que l'on peut indiquer avec le « trésor » de joaillerie découvert par Frankfort dans le palais accadien de Tell Asmar, *OIC*, 17 (1934), fig. 29, entre pp. 34 et 35. La comparaison n'est d'ailleurs convaincante qu'à moitié, car nous ne disposons pour la trouvaille d'Asmar que d'une photo insuffisante (fig. 28) et d'une planche dessinée avec des objets très restaurés. La date « accadienne » nous laisse en même temps réservé.

2. Réminiscence des lions d'Obeïd, où la langue sort avec moins de discrétion, *Ur Excavations*, I, *APUbeid*, pl. X-XI.

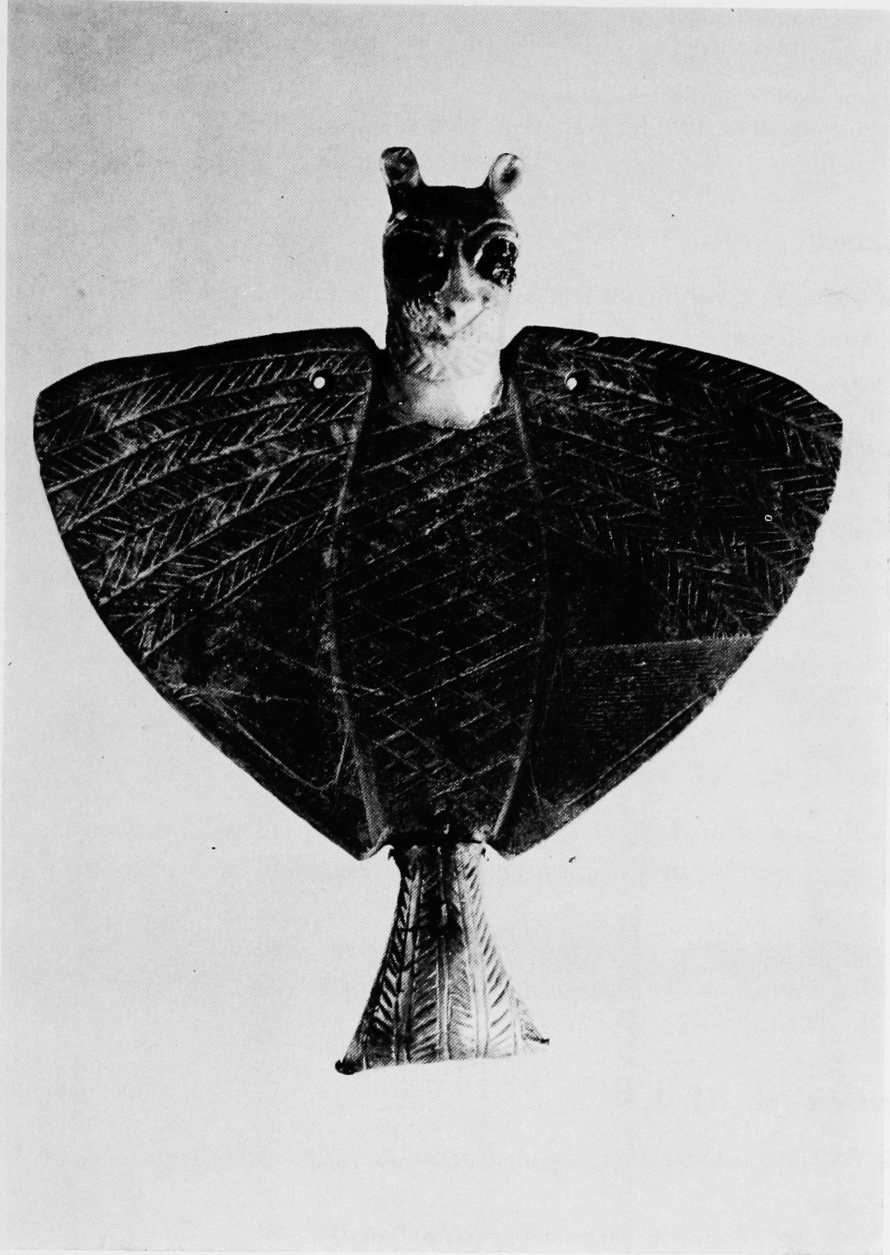


FIG. 16. — Aigle léontocéphale (M. 4405).

mer qu'il s'agissait d'un pectoral auquel on devait attribuer une particulière efficacité. Ses dimensions et son poids¹ incitent à y voir une parure plus masculine que féminine. L'aigle léontocéphale n'était pas inconnu à Mari puisque nous l'avions rencontré figuré sur un grand vase en stéatite recueilli en morceaux dans le temple

1. Poids de l'aigle léontocéphale : 162 grammes 1 (d'après les indications du musée de Damas).

d'Ishtar¹ mais nous ne pensions pas alors (en 1934) qu'il pût s'agir d'un article d'importation. Nous verrons plus loin que cette hypothèse n'est plus aussi certaine.

Lapis-lazuli, or, bitume, cuivre.

Hauteur : 0 m. 128; largeur : 0 m. 119; épaisseur : 0 m. 01.

M. 4405.

5. **Bracelet** (pl. XI, 1-2).

Fait d'un mince ruban de métal replié trois fois et profilé en fer de lance. Les extrémités sont libres.

Argent.

Diamètre : 0 m. 06 et 0 m. 055.

M. 4418.

6. **Bracelet** (pl. XI, 1-2).

Même matière et même technique. Forme la paire avec le précédent.

Argent.

Diamètre : 0 m. 057; largeur : 0 m. 008.

M. 4419.

7. **Bracelet** (pl. XI, 1, 3).

Fait à l'image d'un ressort à quatre, sinon cinq spirales, mais avec un ruban de métal plus large que les précédents, caractérisé extérieurement par un profil à double pente.

Cuivre.

Diamètre : 0 m. 045; largeur du ruban : 0 m. 01.

M. 4420.

8. **Bracelet** (pl. XI, 1, 3).

Même matière, même technique. Forme la paire avec le précédent.

Cuivre.

Diamètre : 0 m. 048; largeur du ruban : 0 m. 01.

M. 4421.

*
* *

Si les quatre bracelets que nous venons de décrire représentaient deux paires, bien distinctes, il en est exactement de même avec un lot de huit grandes épingles²

1. *Mission archéologique de Mari*, I, *Le temple d'Ishtar*, pp. 114-116 et pl. XLVII, 150. Pour un aigle non léontocéphale, incisé sur une céramique, *Syria*, XLII (1965), pp. 6-7.

2. Mari avait déjà fait connaître des épingles de ce type mais en moins bon état, *M A M*, I, *Le temple d'Ishtar*, p. 181 et pl. LXIV.

(pl. XII et B, 4), qui par leurs dimensions et leur matière, constituaient quatre paires. Il s'agissait de ces accessoires vestimentaires, indispensables avec le costume mésopotamien qui ignorait les boutons.

9. **Épingle longue à tête renflée** (pl. XIII, 1 et fig. 17).

La tige ornée d'un filetage ainsi réparti, de haut en bas : cinq, deux, deux, deux, deux, était percée d'un chas, d'ailleurs obstrué.

Argent.

Longueur : 0 m. 215.

M. 4422.

10. **Épingle longue à tête renflée** (pl. XIII, 1 et fig. 17).

La tige était percée d'un chas, obstrué de même. Forme la paire avec la précédente. Ornée elle aussi d'un filetage ainsi réparti : cinq, deux, trois, trois, deux.

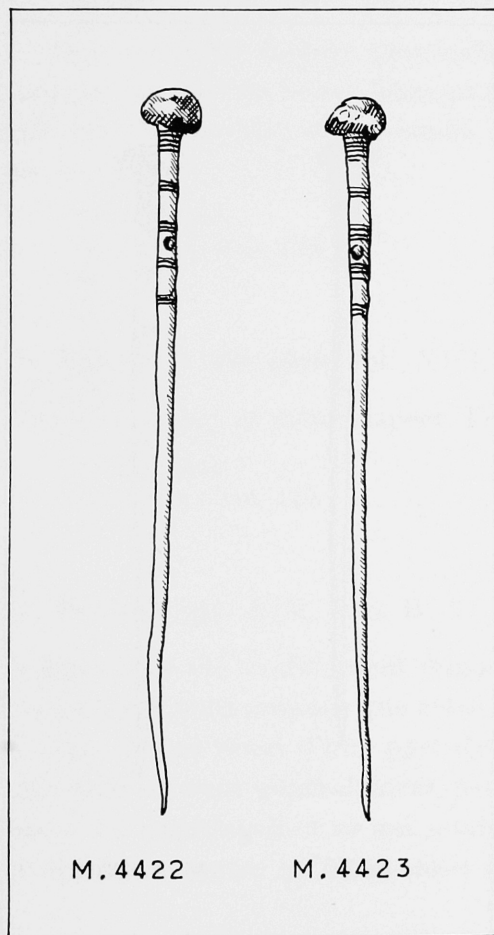


FIG. 17. — Épingles en argent.
(M. 4422, 4423).

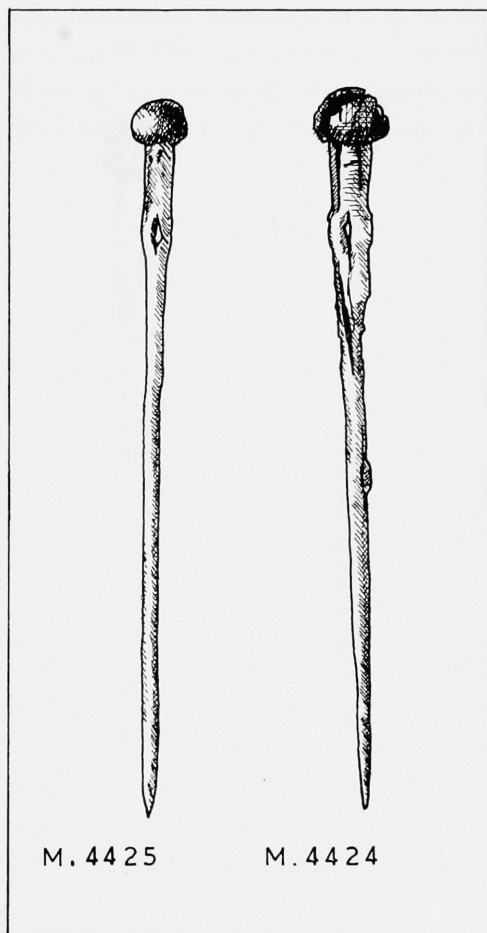


FIG. 18. — Épingles en bronze.
(M. 4425-4424).

Argent.

Longueur : 0 m. 215.

M. 4423.

11. **Épingle longue, à tête renflée** (pl. XIII, 2 et fig. 18).

La tige est percée d'un chas.

Bronze.

Longueur : 0 m. 210.

M. 4424.

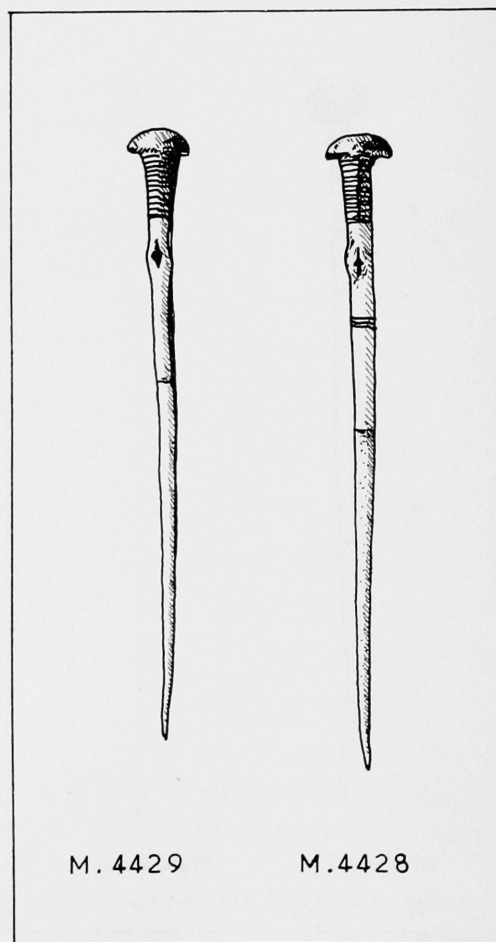
12. **Épingle longue, à tête renflée** (pl. XIII, 2 et fig. 18).

La tige est percée d'un chas. Forme paire avec la précédente.

Bronze.

Longueur : 0 m. 212.

M. 4425.

FIG. 19. — Épingles en bronze et ivoire
(M. 4427, 4426).FIG. 20. — Épingles en or et argent.
(M. 4429, 4428).

13. **Épingle longue, à tête tronconique** (pl. XIII, 3 et fig. 19).

La tête taillée dans un morceau d'ivoire est adaptée à la tige. Le chas, caché par l'oxydation, fut retrouvé après nettoyage.

Bronze et ivoire.
Longueur : 0 m. 142.
M. 4426.

14. **Épingle, à tête tronconique** (pl. XIII, 3 et fig. 19).

Même technique : la tête est adaptée à la tige qui se termine en pointe très effilée. Forme paire avec la précédente. Le chas n'existe pas.

Bronze et ivoire.
Longueur : 0 m. 150.
M. 4427.

15. **Épingle à tête plate** (pl. XIII, 4 et fig. 20).

L'objet est d'une facture plus raffinée en ce qu'il allie deux métaux précieux, or et argent. La tête de forme hémisphérique mais aplatie et la moitié supérieure de l'épingle sont recouvertes d'une feuille d'or, striée horizontalement au-dessus et au-dessous du chas.

Or et argent.
Longueur : 0 m. 128.
M. 4428.

16. **Épingle à tête plate** (pl. XIII, 4 et fig. 20).

Même technique et même aspect. Forme paire avec la précédente.

Or et argent.
Longueur : 0 m. 124.
M. 4429.

17. **Bracelet** (pl. XIV, 1 et B, 3).

Ce bracelet a été évidemment remonté par nous¹, c'est-à-dire qu'il reste conjectural. Cependant nous croyons que cette restauration présente la plus grande vraisemblance. Nous avons réuni d'une part des perles en or, dont à l'examen on s'aperçoit bien vite qu'elles vont généralement par paires, d'autre part assuré la jonction avec un élément en lapis-lazuli et or qui semble avoir là sa place toute trouvée. Il ne nous est pas apparu en outre qu'on pouvait intercaler ces perles en or avec des perles de

1. Ce qui se passe dans la quasi totalité des cas, sauf dans ceux très rares, où dans une tombe richement dotée et demeurée intacte, le fouilleur retrouve tout *in situ*. Ce qui arriva par exemple à Ur, dans les « tombes royales », WOOLLEY, *Ur Excavations*, II, pl. 72, 74, 148.

lapis-lazuli et cornaline, retrouvées dans la jarre. Elles n'étaient pas non plus assez nombreuses pour qu'on pût songer à un collier. Restait donc l'hypothèse d'un bracelet. C'est lui que nous avons songé à rétablir.

Le bracelet est remonté avec quatorze perles de grandeurs et de formes différentes : segmentées, sphériques, tronconiques, striées et unies. L'âme est habituellement en bitume. Au centre, le raccord entre les deux groupes de perles, est fait, ainsi que nous l'avons dit, avec une grande perle, en forme de datte, taillée dans un morceau de lapis-lazuli qui a été côtelé et dont les deux extrémités sont serties d'or.

Or et lapis.

Diamètre des perles segmentées : 0 m. 028.

Longueur de la perle lapis-lazuli et or : 0 m. 042.

M. 4407.

18. **Pendentif** (pl. XV).

Fait de la juxtaposition de deux cercles en or ornés de quatre bandes concentriques¹. Celle qui est à l'extérieur est ornée de chevrons; les trois autres sont striées verticalement, se détachant sur un fond uni. Au centre de chaque cercle, une perle en or, enchâssée sur fond de lapis-lazuli. Au revers, les deux perles sont recouvertes par deux hémisphères en or, fixées par un fil argenté. Chaque cercle est monté sur une bélière en argent, réunies l'une à l'autre par un fil transversal.

Or, lapis-lazuli, argent.

Hauteur : 0 m. 026; largeur : 0 m. 038.

M. 4408.

19. **Étoile** (pl. XIV, 2).

L'étoile (ou la fleur) est découpée dans une mince feuille de métal. Trois pointes de la dentelure sont repliées vers l'intérieur. Au centre, légère boursouffure percée de part en part.

Argent.

Diamètre : 0 m. 045.

M. 4409.

20. **Étoile** (pl. XIV, 2).

L'étoile (ou la fleur) a des dents plus fines et plus longues que la précédente. Certaines manquent. Du centre, percé lui aussi, partent des rais en léger relief.

Argent.

Diamètre : 0 m. 045.

M. 4410.

1. On mettra en parallèle un *Brustschild aus Silberfiligran*, trouvé à Warka (W. 21072,1), dans *Bericht*, XXI (1962/63), pl. 13. Aujourd'hui, Musée de Bagdad.

21. **Étoile** (pl. XIV, 2).

L'étoile (ou la fleur) a été retrouvée en très mauvais état, eu égard à la fragilité bien connue de l'argent. L'extérieur est dentelé, mais avec moins de pénétration que dans les pièces précédentes. Le centre fait défaut.

Argent.
M. 4411.

Il est difficile de proposer une interprétation certaine de ces trois objets. Remarquons tout d'abord qu'ils ne sont pas identiques. Ils n'appartiendraient donc pas à un seul et même objet de parure, par exemple à un de ces peignes plantés à l'arrière de la chevelure de certaines des femmes de la nécropole « royale » d'Ur¹. Par contre, leur forme rappelle d'assez près celle d'éléments isolés en or, de même provenance, mais certainement de dimensions moindres². Qu'il s'agisse de parures c'est possible. Accrochées à un vêtement ou piquées dans la chevelure — ainsi s'expliquerait le trou qui les perce en leur milieu — telle en serait l'utilisation. On peut pourtant songer à autre chose : il s'agirait de l'ornementation d'œufs d'autruche, comme on en connaît à Ur³. Finalement c'est l'interprétation que nous considérons comme la plus vraisemblable.



On peut mettre à part un lot de six amulettes (pl. XVI), toutes en lapis-lazuli. Trois d'entre elles rappellent une fois encore des pièces très voisines recueillies à Ur; les trois autres en diffèrent par contre totalement. C'est par ces dernières que nous poursuivons l'inventaire.

22. **Amulette** (pl. XVI, 1).

Dans son extrême schématisation, nous croyons devoir reconnaître une femme nue, dont le visage et le cou ne sont pas dessinés mais seulement suggérés, cependant que quatre boursouffures circulaires, superposées deux à deux, devraient représenter les seins et les genoux d'une femme accroupie. Quelques traits incisés constituent toute l'ornementation. La partie supérieure de l'amulette est percée latéralement.

Lapis-lazuli.
Hauteur : 0 m. 030.
M. 4412.

1. *Ur Excavations*, II, pl. 136, 144.

2. *Ibid.*, pl. 141, a (en haut et à gauche) mais (p. 565) les dimensions ne sont pas indiquées.

3. *Ur Excavations*, II, p. 170, a. Un élément étoilé a été trouvé à Mari dans le temple d'Ishtar, *M A M*, III, p. 269.

23. **Amulette** (pl. XVI, 1).

Description qu'il est inutile de répéter car l'objet est de même type. Seules différences : la partie supérieure est moins étirée et la décoration incisée est plus appuyée, surtout pour les seins et les genoux — si notre interprétation est admise — où l'ornementation est faite de cercles concentriques.

Lapis-lazuli.
Hauteur : 0 m. 028.
M. 4413.

24. **Amulette** (pl. XVI, 1).

La pièce est plus petite que les deux précédentes mais c'est toujours le même style plus évocateur que figuratif. La partie supérieure, terminée en triangle, est de même percée latéralement.

Lapis-lazuli.
Hauteur : 0 m. 024.
M. 4414.

25. **Amulette** (pl. XVI, 1).

Il s'agit cette fois d'un animal, couché de profil à droite, tête de face. On y reconnaît un bélier¹. Le dos de l'amulette est percé latéralement.

Lapis-lazuli.
Hauteur : 0 m. 016; longueur : 0 m. 024.
M. 4415.

26. **Amulette** (pl. XVI, 1).

Petit animal, figuré de profil à gauche. Pelage strié. L'identification semble impossible. Percé verticalement.

Lapis-lazuli.
Hauteur : 0 m. 009; longueur : 0 m. 016.
M. 4416.

27. **Amulette** (pl. XVI, 1).

Petit animal figuré de profil à droite. Silhouette arrondie, d'où émerge une tête minuscule. Ornée de stries. On songerait à y voir un hérisson (?), mais cet animal existait-il au pays sumérien ?²

1. Rapprochement pour la position, avec un petit taureau d'Ur, lui aussi amulette et en lapis-lazuli, *Ur Excavations*, II, pl. 142 (U. 2918), avec dimensions très voisines : hauteur et longueur : 0 m. 02.

2. Ils existaient en tout cas, au II^e millénaire, sur le Moyen Euphrate, par exemple la figuration d'un des moules du Palais de Mari, *M A M*, II, 3, p. 44, n^{os} 25, 26. Voir aussi celui qui est connu à Tell Chuera, *MOORTGAT, Tell Chuera in Nordost-Syrien, Vorläufiger Bericht über die dritte Grabungskampagne 1960*, p. 19.

Lapis-lazuli.

Hauteur : 0 m. 012; largeur : 0 m. 018.

M. 4417.

Les nombreuses perles (lapis-lazuli, cornaline) ont été remontées en deux colliers (pl. XVII). Il était impossible de procéder autrement, tout ayant été retrouvé dans un éparpillement contre lequel nous ne pouvions rien. Quelques perles ont été laissées hors de ce regroupement quand leur style présentait diverses caractéristiques qui incitaient à les mettre à part. Au fur et à mesure qu'on les retirait de la jarre, notre impression devenait de plus en plus nette : cela rappelait étonnamment les objets de parure sortis des « tombes royales » d'Ur. A ce moment nous n'avions pas encore en mains la longue perle multiface, gravée au nom de Mesannipadda, qui devait en apporter la démonstration non équivoque. Ajoutons qu'en mai 1966 et après la découverte du « trésor » d'Ur à Mari, nous nous trouvions à Bagdad. Nous pouvions revoir les parures en lapis-lazuli et cornaline, ornements du musée iraquien et constater que les colliers remontés à Mari, par la qualité des pierres et encore plus par les dimensions de certaines des perles¹, pouvaient avantageusement soutenir la comparaison. Le roi d'Ur n'avait pas fait parvenir à son collègue de Mari un cadeau indigne à la fois de celui qui l'envoyait et du monarque qui le recevait.

28. Collier de perles (pl. XVII, 2).

Les perles en lapis-lazuli sont sphériques, lisses ou découpées en segments. Les cornalines sont très allongées, en étroits fuseaux.

Lapis-lazuli.

Cornaline. Longueur maximum : 0 m. 093.

M. 4430.

29. Collier de perles (pl. XVII, 1).

Les lapis-lazuli sont tantôt bi-tronconiques, en fuseau, à pans coupés. Les cornalines, soit cylindriques, soit bi-tronconiques.

Lapis-lazuli. Longueur maximum : 0 m. 070.

Cornaline.

M. 4431.

30. Très grosse perle (pl. XVII, 2).

Segmentée, de forme sphérique, avec au sommet et à la base, un renflement cylindrique. Devait être la tête d'une très grande épingle qui n'a pas été retrouvée dans la jarre.

1. Par exemple une cornaline (M. 4430) qui mesure 0 m. 093.

Lapis-lazuli.
Hauteur : 0 m. 064; diamètre : 0 m. 046.
M. 4432.

31. **Grande perle** cylindrique, à centre renflé (pl. XVII, 1).

Lapis-lazuli.
Longueur : 0 m. 062.
M. 4433.

32. **Grande perle** bi-tronconique (pl. XVII, 1).

Cornaline.
Longueur : 0 m. 062.
M. 4434.

33. **Perle** bi-tronconique (pl. XVII, 1).

Lapis-lazuli.
Longueur : 0 m. 036.
M. 4435.

34. **Petite roue**, pleine (pl. XVII, 1).

Argent.
Diamètre : 0 m. 018.
M. 4436.

35. **Passant** double (pl. XVII, 1).

Argent.
Longueur : 0 m. 013.
M. 4437.

36. **Lot de sept coquillages**, veinés rouge (pl. XVI, 2).

dont deux sont terminés par un petit crochet en bronze, bouclé à une extrémité. Nous pensons qu'ils appartenaient à la variété appelée *conidae* et qu'ils proviendraient de l'océan Indien.

Nous avons cependant voulu avoir des indications plus précises et autorisées, en nous adressant à deux professeurs du Museum d'Histoire naturelle de Paris, MM. Théodore Monod et Ed. Fischer-Piette qui ont bien voulu nous adresser, ce dont nous les remercions vivement, deux notes que nous publions ci-dessous ¹.

1. M. le professeur Ed. FISCHER-PIETTE, titulaire de la chaire de malacologie au Museum, travaillant sur photographie, nous a fourni les indications suivantes : « A ne regarder que la photographie en noir, il s'agit de *Conus hebraeus* L. privés de leurs pointes par les ouvriers. Mais « ils sont colorés rouge ». Sont-ce les taches qui sont rouges, ou leurs intervalles? *Conus hebraeus* a ses taches noires ou brun-rouge foncé, sur un fond blanc,

Coquille.

Hauteur : 0 m. 032; largeur : 0 m. 022.

M. 4438.

37. « **Bobine** » (pl. XVI, 2).

Cet objet nous demeure tout à fait énigmatique. De forme cylindrique, renflé à une extrémité, percé de part en part et traversé par une mince tige de bronze, repliée aux deux bouts, formant crochet.

Fritte.

Hauteur : 0 m. 052; largeur : 0 m. 025.

M. 4522.

A ces objets aussi élégants que variés, il faut ajouter un lot de quatorze cylindres (pl. XVIII, 1), de plus ou moins belle facture. Tous taillés dans la columelle, ils donnent l'impression de n'avoir jamais servi. Aucun n'est inscrit et il semble précisément que dans quelques cas la place avait été préparée pour une inscription qui ne fut jamais gravée. Nous essayerons de proposer plus loin (*infra*, p. 43) une explication à ce manque, très certainement volontaire. Indiquons enfin que le lot est absolument homogène, donc de même date et que son inspiration est foncièrement religieuse. L'interprétation est la plupart du temps difficile et souvent il nous semble impossible d'aller plus loin que la description que nous nous efforcerons de donner aussi minutieuse qu'il se pourra.

38. **Cylindre à deux registres** (pl. XVIII, 2 et fig. 21).

En haut, scène de « banquet » mais d'un type spécial. Deux convives sont assis sur un pliant, le siège en oblique, de part et d'autre d'une table basse que supportent des pieds à extrémité renflée. Entre les pieds, un rectangle croisillonné¹. Les deux convives, tête nue, vêtus d'une jupe longue², tiennent chacun, des deux mains, une

jaunâtre ou rosâtre. Peut-on supposer qu'un traitement quelconque, cuisson ou autre, ait fait virer au rouge les taches brun-noir? »

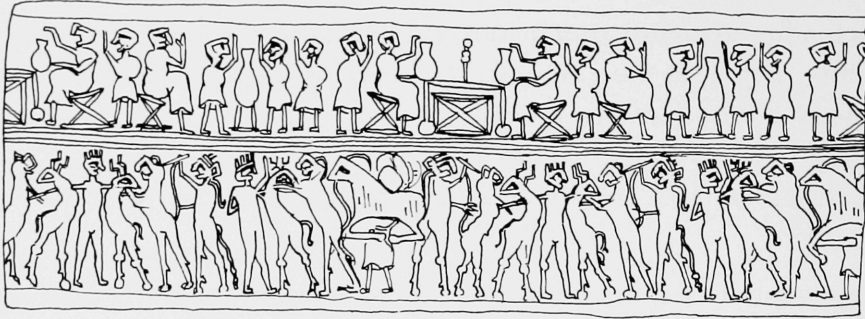
« *Conus hebraeus* vit en abondance dans tout le domaine indo-pacifique, de Madagascar au Japon et à l'Océanie. Il n'y en a pas dans l'Atlantique ni en Méditerranée ».

M. Théodore Monod nous écrivait lui aussi à ce sujet : « Votre *Conus* — un des genres de coquille les plus utilisés et les plus transportés par l'homme avec les *Cypraea* naturellement — est *Conus ebraeus* LINNE, 1758 = *C. hebraeus* BORN, 1778) espèce banale de la région indo-pacifique. Cela implique évidemment un certain transport, mais à une distance relativement modeste par rapport aux coquilles indo-pacifiques qui ont anciennement atteint l'Angleterre, voire la Pologne et la Baltique. »

1. Deux pieds seulement sont représentés mais ce n'est qu'une convention du dessin. Une difficulté se présente immédiatement. S'agit-il vraiment d'une « table », qui aurait été représentée d'une part en élévation, d'autre part en plan (le rectangle croisillonné). Cette figure est fréquente et elle apparaît dans des scènes cultuelles, cf. P. AMIET, *La Glyptique mésopotamienne archaïque* (cité *G M A*), pl. 101 et p. 165, « grands chassis rectangulaires ». Voir aussi, pl. 90, surtout 1183, 1188, provenant du cimetière royal d'Ur.

2. Il nous semble que le torse est nu. Aucun attribut divin n'est discernable.

jarre à panse sphérique, col détaché et qui est placée sur le bord de la table. Au milieu de la surface de pose, un fléau (?) à double renflement et à petite tête sphérique¹. Cette scène se passe en présence de nombreux personnages qui ne restent pas inactifs. Derrière chacun des deux convives, un serviteur, court vêtu, tête nue, lève la main



M. 4440

FIG. 21. — Cylindre (M. 4440).

droite². Il y a ensuite quatre acolytes, ainsi répartis : un est assis sur un pliant, face à droite, main levée³. Il observe trois serviteurs, court vêtus, tête nue, main levée, qui s'avancent vers une grande jarre placée sur un support. Un arrive de gauche; les deux autres viennent de droite. Les deux épisodes risquent d'appartenir à la même scène que nous nous garderons bien d'interpréter et à laquelle nous nous contentons d'accorder une signification culturelle.

En bas, le registre est illustré par un combat, hommes et animaux. Un héros nu, cheveux hérissés, est debout de profil à droite. D'un geste noble, il enlace deux cervidés, dressés sur leur arrière-train et retournant la tête vers les fauves qui les attaquent. Ces derniers sont d'ailleurs l'un et l'autre freinés par l'individu souvent attesté, buste humain, longue chevelure à boucle terminale, bas du corps d'animal à sabots, longue queue pendante. Le héros, d'une main, plonge un glaive court dans la nuque du fauve dont il saisit la queue de son autre main. Une deuxième scène se trouve juxtaposée : le héros à chevelure hérissée, debout de profil à droite, protège un animal à bois contre l'attaque d'un fauve. Suit un groupe mystérieux : un petit personnage dont on ne voit que la jupe courte, ploie sous le poids d'un animal cornu, à long pelage, qu'il porte de ses mains et qui, figuré de profil, devrait l'écraser de sa masse⁴.

1. Ce détail nous demeure très difficile. Peut-être s'agit-il d'une balance, si ce que nous avons pris pour des pieds de table étaient les deux plateaux. Mais alors comment expliquer les deux jarres? Figuration d'une balance (?), P. AMIET, *G M A*, pl. 101, 1343. Sur un cylindre de Mari (M. 3285), inédit, la « balance » est figurée au-dessus et détachée de la table croisillonnée.

2. C'est le geste des chasse-mouches de monuments beaucoup plus tardifs, fréquents à l'époque assyrienne. Par exemple, Mari, M. 1391 (inédit); Nimrud, *Iraq*, XVII, pl. XIV, 1; Chagar Bazar, *Iraq*, IV, p. 136 et fig. 14, 1.

3. Au-dessus et en avant de cette main, quelques traits qui semblent produits par une déféctuosité de la matière.

4. Apport d'animal figuré de cette façon, P. AMIET, *G M A*, pl. 92, 1218; pl. 100, 1319; pl. 103, 1361, dans deux scènes de culte.

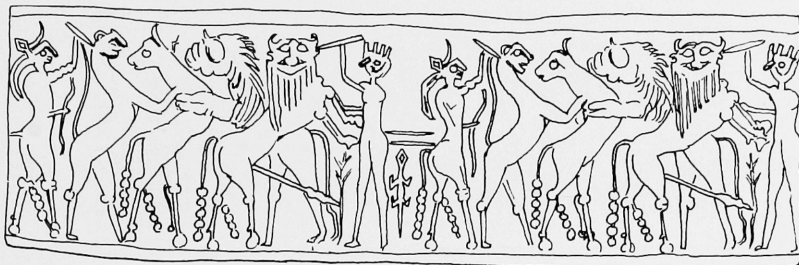
Columelle.

Hauteur : 0 m. 050; diamètre : 0 m. 030.

M. 4440.

39. **Cylindre avec scène de combat** (pl. XVIII, 2 et fig. 22).

La scène se développe sur un seul registre. Un taureau androcéphale, tête barbue de face est croisé avec un lion à épaisse crinière qui s'est jeté sur une antilope elle-même attaquée par un autre fauve, sans doute une lionne. Le héros bi-morphe (buste



M. 4441

FIG. 22. — Cylindre (M. 4441).

humain, bas du corps d'un animal à deux pattes et deux queues (!)) attaque cette dernière, cependant que le héros nu, cheveux bouclés et hérissés, silhouette gracile, s'en prend, glaive à la main droite, au taureau androcéphale. En oblique et dans la partie inférieure du cylindre, une longue lance. Derrière les deux « héros », deux petits traits parallèles délimitaient un « champ » qui n'a pas été inscrit. Sous les deux traits, un lézard. Un travail à la bouterolle est très marqué pour les jambes et les queues des animaux, ces dernières représentées deux fois, chez le héros bi-morphe, chez l'antilope et le taureau androcéphale. Nous ne savons comment expliquer ce doublet¹.

Columelle.

Hauteur : 0 m. 042; diamètre : 0 m. 026.

M. 4441.

40. **Cylindre au « dieu-bateau »** (pl. XIX, 1 et fig. 23).

Bien qu'il y ait deux scènes, donc en théorie deux registres, aucun trait de séparation n'intervient entre les deux épisodes.

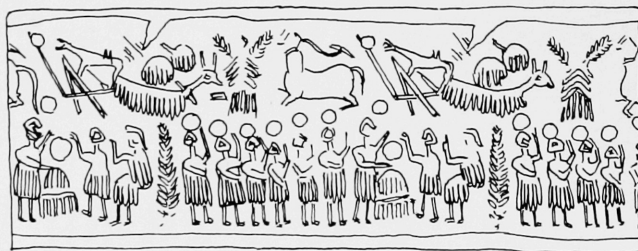
En haut, on reconnaît le « dieu-bateau » qui navigue vers la gauche, les deux rames actionnées par la proue. Le corps du dieu, en réalité l'esquif, est couvert d'un long pelage. Il se termine, à l'arrière, en une tête d'animal cornu². Dans la barque

1. Ces deux queues diffèrent du type de la queue bifide dont on trouvera des exemples dans Pierre AMIET, *GMA*, pl. 77 bis, N; pl. 80, 1062; pl. 101, 1350.

2. Du type de ce qui sera plus tard, le dragon néo-babylonien de Marduk.

deux sphères striées, une avec appendice vertical. Dans le champ, aigle éployé¹; animal, tête de face, passant à gauche²; hampe tripode, probablement une charrue. Entre la tête du rameur et les sphères, boursouffure due sans doute à une cassure du cylindre et que nous ne comprenons pas.

En bas, deux personnages, tête nue, vêtus d'un jupon strié, placent une sphère sur un monument à deux étages où nous voyons une ziggurat³. Un personnage à long vêtement strié, assis de profil à gauche, main levée, observe la scène. Derrière lui, un arbre de type conifère, à branches opposées. De l'autre côté, défilé de six



M. 4442

FIG. 23. — Cylindre (M. 4442).

acolytes, passant à droite, tous portant sur la tête une sphère qu'ils tiennent de la main gauche. Tous ont le même vêtement, c'est-à-dire le jupon à longues mèches tombant verticalement et s'arrêtant à mi-jambe.

Columelle.

Hauteur : 0 m. 04; diamètre : 0 m. 02.

M. 4442.

41. Cylindre aux processions (pl. XIX, 2 et fig. 24).

Deux registres séparés par deux traits horizontaux.

En haut, neuf personnages de même allure, court vêtus, qui semblent se répartir en deux groupes allant l'un à la rencontre de l'autre, tous deux se dirigeant vers un animal. Six viennent de la gauche, trois arrivent de la droite. Tous font le même geste de la main gauche levée, bras droit replié.

En bas, onze personnages, de type identique. Dix sont figurés, l'un derrière l'autre, passant à droite et s'avançant vers un individu qui paraît regarder à gauche⁴.

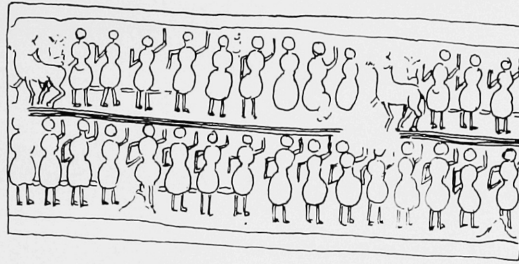
1. Qui ne semble pas léontocéphale.

2. Cet animal est souvent figuré à la suite du « dieu-bateau », quand il n'est pas dans la barque, *Studia Mariana*, pl. V.

3. *Studia Mariana*, p. 118 et nos *Ziggurats et Tour de Babel*, pp. 211-217. Voir aussi P. AMIET, *G M A*, pl. 108-109.

4. Ceci nous semble impliqué par la position des jambes nettement tournées vers la gauche, alors que buste, bras et mains ne diffèrent pas dans l'attitude de celle des autres acolytes.

La similitude des cortèges permet de supposer que la scène ne doit pas être fragmentée mais qu'il s'agit d'un seul défilé. L'individu qui paraît s'opposer à la marche pourrait



M. 4443

FIG. 24. — Cylindre (M. 4443).

au contraire être considéré comme un « ordonnateur », se retournant vers les gens qu'il conduit pour mieux diriger leur marche ¹.

Columelle.

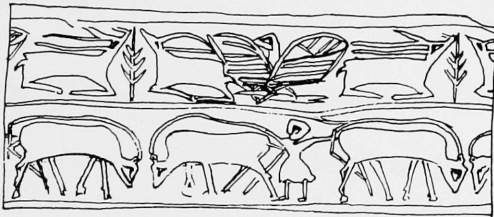
Hauteur : 0 m. 035; diamètre : 0 m. 022.

M. 4443.

42. Cylindre à deux registres (pl. XIX, 3 et fig. 25).

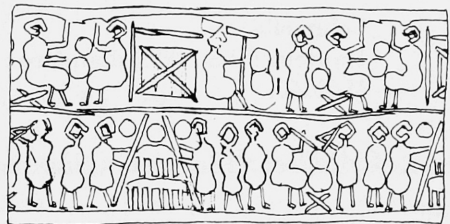
Les deux registres sont séparés par une ligne peu rectiligne.

En haut, un aigle éployé, tête à gauche, lie deux cervidés couchés. Arbre à rameaux opposés.



M. 4444

FIG. 25. — Cylindre (M. 4444).



M. 4445

FIG. 26. — Cylindre (M. 4445).

En bas, un petit personnage, tête nue, court vêtu, passe à gauche. Il tient avec une longue longe, deux animaux qui s'éloignent de lui, tête baissée ².

1. Ce qu'on observera plus tard sur les reliefs assyriens. C'est un peu le geste que l'on voit faire par un personnage des défilés assyriens, L. W. KING, *Bronze Reliefs from the Gates of Shalmaneser King of Assyria B.C. 860-825*, pl. 34, 40, 52, 57, 62. Voir aussi l'obélisque noir de Nimrud.

2. L'attitude est celle que l'on retrouve sur les ivoires assyriens, du cerf se désaltérant aux eaux courantes. FR. THUREAU-DANGIN et autres, *Arslan Tash*, p. 118 et pl. 37, 61, y voient un cerf « pâturent ou buvant »; M. E. L. MALLOWAN, *Nimrud and its Remains*, II, pp. 526-527, interprète la scène comme celle d'un cerf broutant. Nous avons préféré y reconnaître un cerf qui se désaltère aux eaux courantes, au bord desquelles on

Le dessin est schématique et d'une certaine élégance. Les animaux sont rendus, surtout au registre supérieur, par quelques touches rapides, nerveuses qui attestent une parfaite maîtrise en art animalier.

Columelle.

Hauteur : 0 m. 032; diamètre : 0 m. 019.

M. 4444.

43. **Cylindre à deux registres** (pl. XIX, 4 et fig. 26).

Les deux registres sont séparés par une ligne peu rectiligne et hésitante.

En haut, de gauche à droite : deux personnages assis, se font face, main levée. Dans le champ et à hauteur de leurs genoux, deux sphères superposées. Derrière, la table croisillonnée placée sous auvent (?); un personnage assis (ou accroupi), face à droite, la main tenant un poteau avec appendice transversal; deux sphères superposées; un petit personnage passe à droite. Devant lui, en léger oblique, deux sphères ovalisées.

En bas, deux personnages s'affairent de part et d'autre de ce que nous interprétons toujours comme une ziggurat. L'homme de gauche semble tenir des deux mains une échelle qu'il adosse contre la construction, dominée par trois sphères. Un acolyte l'accompagne. A droite, un homme appuie lui aussi une échelle contre la construction; deux personnages s'avancent vers deux hommes, l'un assis, l'autre debout, qui boivent au chalumeau¹.

Le travail à la bouterolle ne facilite pas l'interprétation, car corps humain et ustensiles sont traités de la même façon.

Columelle.

Hauteur : 0 m. 036; diamètre : 0 m. 019.

M. 4445.

44. **Cylindre. Héros et animaux** (pl. XX, 1 et fig. 27).

Trois personnages aux prises avec cinq animaux, occupent ce seul registre où les protagonistes sont très serrés. Voici comment ils se présentent de gauche à droite.

Le héros à chevelure bouclée, visage de face, court vêtu, bas du corps d'animal, enlace un cervidé debout sur son arrière-train et détournant la tête; le héros nu, à chevelure hérissée, aux membres sveltes, enlace un cervidé qu'il protège contre l'attaque d'un fauve qui arrive de la gauche; « Gilgamesh », tête et buste de face, bas

trouve de la végétation, *Le Musée du Louvre et la Bible*, p. 92 et note 4. Figuration apparentée dans P. AMIET, *G M A*, pl. 79, 1047 (cylindre des tombes royales d'Ur), mais les animaux du registre inférieur sont passant, sans baisser la tête.

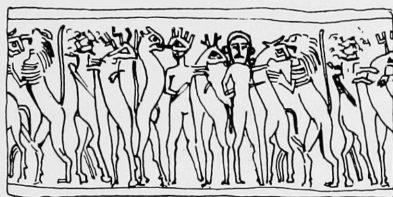
1. Il y a de nombreux traits communs avec le cylindre d'Ischali, H. FRANKFORT, *Stratified Cylinder Seals...* (*O I P*, LXXII), 901, reproduit dans P. AMIET, *G M A*, pl. 110, 1463 (ziggurat, table croisillonnée, boisson au chalumeau).

du corps d'animal, attire vers lui un animal cornu pour le soustraire à l'assaut d'un lion menaçant.

Columelle.

Hauteur : 0 m. 031; diamètre : 0 m. 017.

M. 4446.



M. 4446

FIG. 27. — Cylindre (M. 4446).



M. 4447

FIG. 28. — Cylindre (M. 4447).

45. Cylindre (pl. XX, 2 et fig. 28).

Deux personnages vêtus d'une longue robe, sont assis face à face sur des sièges incurvés. L'un d'eux lève la main droite, cependant que son vis-à-vis fait le même geste avec le bras gauche. Entre eux et dans le champ, rectangle¹. Dans celui-ci, une petite sphère. Une deuxième et une troisième en dehors du rectangle, la dernière à hauteur des genoux. Trois personnages, court vêtus, assistent à la scène, de profil à droite. Le travail à la bouterolle accentue les volumes et en particulier les poitrines.

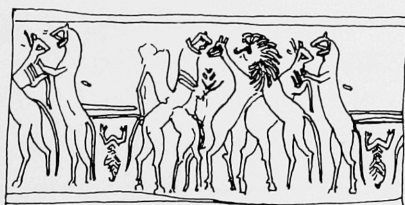
Columelle.

Hauteur : 0 m. 028; diamètre : 0 m. 016.

M. 4447.

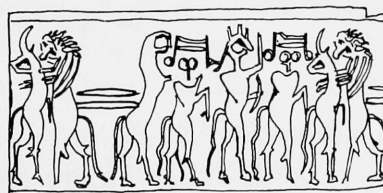
46. Cylindre. Combat d'animaux (pl. XX, 3 et fig. 29).

La scène au premier abord un peu confuse se clarifie bien vite. Deux animaux croisés², le fauve attaquant une antilope, très menacée puisqu'en même temps, un



M. 4448

FIG. 29. — Cylindre (M. 4448).



M. 4449

FIG. 30. — Cylindre (M. 4449).

1. Invisible ou peu sensible sur la photographie mais très net sur l'empreinte.

2. Peut-être s'agit-il à gauche, d'un taureau androcéphale et d'un fauve?

lion à épaisse crinière lui donne assaut de la droite. Autre combat, opposant une antilope et un fauve. Deux traits médians limitent un champ. Demeuré vide en haut¹, il est, en bas, orné d'un scorpion. Entre lionne et antilope, végétal.

Columelle.

Hauteur : 0 m. 031; diamètre : 0 m. 018.

M. 4448.

47. **Cylindre. Combat d'animaux et êtres mythologiques** (pl. XX, 4 et fig. 30).

De gauche à droite, on distingue : un fauve dressé sur son arrière-train — si notre interprétation est bonne, la lionne — de profil à droite, attaque un taureau androcéphale, corps de profil mais tête très archaïque de face; un personnage à profil archaïque, face à droite, main gauche levée, bas du corps d'animal, main droite tenant une arme (?) courbe; un taureau androcéphale de même type et dans la même attitude que le précédent; un bovidé debout sur son arrière-train, détourne la tête devant l'attaque d'un lion. Deux petits traits parallèles limitent un champ, demeuré sans inscription.

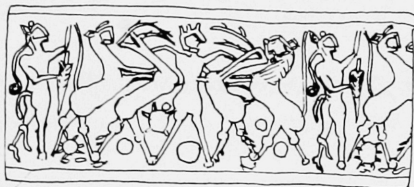
Columelle.

Hauteur : 0 m. 030; diamètre : 0 m. 019.

M. 4449.

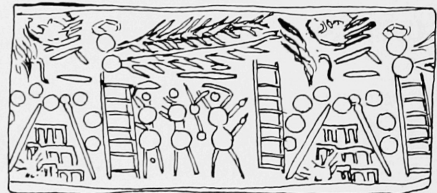
48. **Cylindre. Combat d'animaux et intervention de héros** (pl. XX, 5 et fig. 31).

Un héros, court vêtu, figuré debout, de profil à droite, jambes écartées, est encadré par deux antilopes qu'attaquent une lionne et un lion. Il ne semble pas qu'il se soit porté au secours de ces deux animaux paisibles. On croirait au contraire,



M. 4450

FIG. 31. — Cylindre (M. 4450).



M. 4451

FIG. 32. — Cylindre M. 4451.

eu égard à son attitude, qu'il est occupé à frapper une des antilopes au cou. Pourtant, à gauche de la scène, un personnage hybride, torse et visage humains, longue natte dans le dos, bas du corps d'un taureau, attaque la lionne qu'il tient par le bout de la queue, tout en lui plongeant un long glaive dans l'arrière-train. Le travail à la bouterolle est, une fois de plus, manifeste, surtout dans le rendu des pattes des

1. C'est là qu'on attendrait l'inscription.

animaux. Entre les jambes du héros central, sphère que nous ne savons comment interpréter.

Columelle.

Hauteur : 0 m. 029; diamètre : 0 m. 019.

M. 4450.

49. **Cylindre. Scène religieuse** (pl. XX, 6 et fig. 32).

Une ziggurat à trois degrés, est environnée de huit — peut-être même neuf — sphères. Trois personnages traités à la bouterolle, ce qui leur donne un aspect fantomatique, s'affairent et dressent deux échelles de part et d'autre du monument¹. Deux sphères sont figurées au sommet de l'échelle de droite, d'où partent deux bandes chevronnées, parallèles, telles des ailes. Au sommet de la ziggurat, on croit voir un aigle éployé.

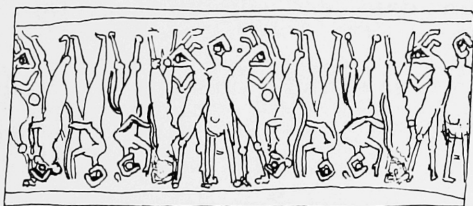
Columelle.

Hauteur : 0 m. 032; diamètre : 0 m. 016.

M. 4451.

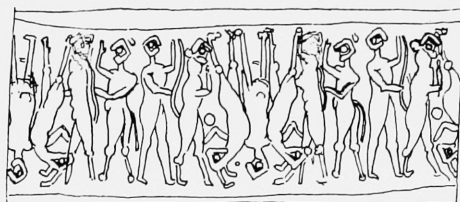
50. **Cylindre. Scène mythologique** (pl. XX, 7 et fig. 33 a et 33 b).

Un personnage nu, debout, étreint deux animaux à bois (antilopes) dressés sur leur arrière-train. Il faut retourner le cylindre pour voir les autres personnages qui



M. 4452

FIG. 33 a. — Cylindre M. 4452.



M. 4452

FIG. 33 b. — Cylindre M. 4452.

avaient la tête en bas. On croit distinguer ainsi, de part et d'autre du thème central, deux groupes antithétiques (chacun de deux hommes, deux animaux²) qui se tournent d'ailleurs le dos et continuent à s'opposer ainsi. Le travail à une très fine bouterolle est à nouveau sensible sur les visages, les genoux et les pieds. Nous laissons à de plus ingénieux que nous, le soin d'interpréter ces scènes. Il nous étonnerait fort, si en dehors des généralités, on pouvait à leur égard, aboutir à quelque précision que ce soit.

Columelle.

Hauteur : 0 m. 030; diamètre : 0 m. 016.

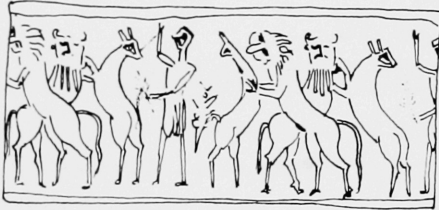
M. 4452.

1. Pour des échelles adossées à un édifice à étages, P. AMIET, *G M A*, pl. 109, 1446, 1447.

2. Un des « hommes » est mi-humain, mi-animal.

51. **Cylindre. Animaux et héros** (pl. XX, 8 et fig. 34).

La pièce est très élimée et la description en est fort malaisée. On croit deviner deux animaux croisés dont un taureau androcéphale et un lion à épaisse crinière, chacun d'eux aux prises avec une antilope. Un personnage court vêtu, debout, de profil à gauche intervient. Derrière lui, dans le champ, restes indistincts (végétal, scorpion?).



M. 4453

FIG. 34. — Cylindre M. 4453.

Columelle.

Hauteur : 0 m. 030; diamètre : 0 m. 016.

M. 4453.

*
* *

Ainsi que nous l'indiquions plus haut, le lot de ces quatorze cylindres est particulièrement homogène, de même style, de même date¹. Tout est de « l'époque de Fara », de la première dynastie d'Ur et des « tombes royales » d'Ur. Pourtant malgré des similitudes apparentes et évidentes, nous ne voyons pas de pièces qui soient rigoureusement identiques avec d'autres connues par ailleurs². Aux spécialistes de la glyptique de confirmer ou d'infirmer cette appréciation. Hommes-taureaux, héros nus, taureaux androcéphales, fauves (nous croyons pouvoir distinguer lion et lionne), antilopes se heurtent dans des combats que nous connaissons depuis longtemps mais on les voit réunis dans des combinaisons qui sont originales³.

Nous les reprenons d'ensemble et rapidement : le cylindre du « trésor » (M. 4444) avec ses deux registres, est assez proche mais pourtant distinct d'une pièce sortie des tombes royales d'Ur⁴; la table du banquet (M. 4440) rappelle celle des collections du musée de Berlin⁵; le « dieu-bateau » (M. 4442) est suivi d'un aigle et d'un animal assez imposant⁶. Ce qui est insolite c'est que, sur le cylindre du « trésor », l'esquif

1. Rien d'un ensemble disparate réuni par un « collectionneur, » comme ce fut par exemple le cas pour un lot recueilli par nous à Mari, en 1961, dans une maison de l'époque d'Ur III, *Syria*, XXXIX (1962), p. 174.

2. Seule exception : eu égard à la provenance du « trésor », on n'est pas étonné de trouver, recueillis dans les tombes « royales », quelques cylindres dont le thème est celui du cylindre 4450 : héros entre deux animaux attaqués et intervention d'un acolyte, *Ur Excavations*, II, pl. 211, n° 110; pl. 203, n° 145; pl. 204, n° 159, 160. Même thème mais sans l'acolyte, dans les cylindres cités par BOEHMER, *Die Entwicklung der Glyptik während der Akkad-Zeit*, n° 14 a, 39, 45, 64 et classés par lui dans le groupe « sumérien » du début de la période d'Accad. A notre sens, cette datation n'est pas absolument certaine. Voir ce qu'en dit P. AMIET, *Syria*, XLIII (1966), pp. 296-297.

3. Les comparaisons sont naturellement facilitées par l'ouvrage de Pierre AMIET, *La glyptique mésopotamienne archaïque* (1961). On parcourera par exemple ses planches de dessins au trait 70-110, avec en vis-à-vis, l'indication des sources.

4. Thème de l'aigle éployé liant deux animaux à bois (registre supérieur); animaux passant et, à Mari, semblant se désaltérer (registre inférieur), WOOLLEY, *Ur Excavations*, II, pl. 192, n° 7.

5. MOORTGAT, *VARS*, n° 148.

6. FRANKFORT, *Cylinder Seals*, 499.

divin ne transporte aucune divinité¹; la navigation du dieu-bateau est souvent associée — on le sait — à la construction d'une ziggurat², cela ne fait plus aucun doute. Le cylindre M. 4442 le répète à nouveau et il est curieux de retrouver dans sa figuration, des personnages apportant sur leurs têtes, des sphères, détail lui aussi attesté³ et où nous nous demandons maintenant s'il ne s'agit pas de « couffins » circulaires⁴, représentés en plan et avec lesquels les ouvriers apportaient soit la brique, soit le mortier. Nous retrouvons aussi (M. 4451), associées à ces constructions, des échelles⁵ figurées dressées, de part et d'autre de l'architecture. On y peut voir soit l'évocation des escaliers avec lesquels on montait au sommet de la tour et dont aussi on en descendait, mais encore l'échelle indispensable aux travailleurs⁶.

Nous avons dit précédemment qu'aucun de ces cylindres n'était inscrit, mais que sur quelques pièces⁷, un emplacement avait été réservé à cet effet, qui demeura vierge⁸. On peut probablement l'expliquer ainsi que nous le verrons dans un instant : le roi Mesannipadda, qu'une longue perle allait révéler comme le donateur, ne pouvait envoyer au roi de Mari des cylindres inscrits. Le cylindre était un objet très personnel, souvent avec noms du dédicant, de la divinité, indication de l'appartenance familiale, éventuellement de la profession. A part une exception (M. 4453), tout était en très bon état et il ne semble pas que l'une ou l'autre des pièces ait beaucoup servi. Le cadeau s'en voyait sensiblement augmenté puisque le souverain de Mari pouvait se l'approprier intégralement sans avoir sans cesse sous les yeux, la marque d'anciens propriétaires dépossédés. Il ne songea pourtant pas à s'en servir et la glyptique sumérienne resta inemployée. Elle n'en constituait pas moins une partie importante du « trésor » et l'on se représente pourtant assez bien, l'heureux bénéficiaire admirant, l'une après l'autre, les scènes gravées sur les petits rouleaux et s'efforçant de les comprendre...

*
* * *

La valeur du cadeau, considérable intrinsèquement, devait pourtant se trouver encore amplifiée, par la découverte d'une longue perle inscrite, recueillie presque au

1. Voir les planches 107-108 de P. AMIET, *G M A*, où sont regroupées les plus caractéristiques des représentations du « dieu-bateau ». On y voit chaque fois le dieu transporté, assis dans la barque. Seule exception avec un cylindre de Kish. FRANKFORT, *C S*, pl. XV, g et AMIET, *G M A*, pl. 107, n° 1426.

2. *Ziggurats et Tour de Babel*, pp. 211-217; *Studia Mariana*, p. 181. P. AMIET préfère parler (*op. cit.*, pp. 181-184) « d'édifices à étages ».

3. AMIET, *G M A*, pl. 108, 1442.

4. Ces « couffins » rigides, se retrouvent encore aujourd'hui en Iraq.

5. Exemples chez AMIET, *G M A*, pl. 109, 1446, 1447; pl. 110, 1458, 1468.

6. Échelle sur la stèle d'Ur-Nammu, *Sumer*, p. 227, fig. 280 (époque néo-sumérienne); sur une coquille de Mari, temple de Ninni-zaza (époque présargonique), *M A M*, III, p. 236 et pl. LXII (M. 2356).

7. M. 4441, 4448, 4449.

8. Des exemples nombreux indiquent en effet que c'est au-dessus des deux petits traits incisés latéralement que l'on plaçait l'inscription. Cf. AMIET, *G M A*, pl. 76, 77 bis, 78, 79, 81, 82, etc.

fond de la jarre alors que toutes les pièces importantes (statuettes, aigle léontocéphale) étaient déjà sorties. C'est elle qu'il faut maintenant faire connaître, au terme de l'inventaire.

52. **Grande perle multiface** (pl. XXI-XXII) gravée d'une inscription de sept lignes au nom de Mesannipadda, roi d'Ur (fig. 35).



FIG. 35. — Perle multiface (M. 4439). Cases 5, 6, 7.

Voici la traduction du texte telle qu'elle a été établie par le professeur Georges Dossin. Nous dirons ci-après toutes les conclusions que l'on peut dès maintenant tirer de cette précision d'ordre historique.

« A la divinité GAL
Mesannipadda¹
roi d'Ur
(cette) perle fuselée
G [an]-s [u (d)]
étant roi de Mera
a voué. »

Lapis-Lazuli.
Longueur : 0m. 119 ; largeur : 0m. 019.
M. 4439.

1. Nous gardons cette lecture parce que c'est celle qui est « vulgarisée » et qui a d'ailleurs été proposée pour la première fois par GADD, *Ur Excavations*, I, *Al-'Ubaid*, p. 126, reprise chez WOOLLEY, *Ur Excavations*, II, p. 602 et adoptée par nombres d'ouvrages récents (ainsi, W. W. HALLO, *Early Royal Mesopotamian Titles*, p. 14). M. DOSSIN lit Mes-ane-pada cependant que Th. JACOBSEN, *The Sumerian King List*, p. 93, transcrit Mes-Anne-pada. Dans le chapitre Ur, rédigé pour le volume *Archaeology and Old Testament Study* (1967), p. 92, C. J. GADD écrit Mesannipada. Comme il n'est pas exclu que d'autres sumérologues avancent ultérieurement d'autres lectures, qu'on nous permette, jusqu'à plus ample informé, de continuer à appeler Mesannipadda le fondateur de la première dynastie d'Ur, réapparue à Mari.

CHAPITRE III
MARI ET UR

Il y a quelques années, dans un volume qui originellement devait être offert à Sir Leonard Woolley et qui était devenu, du fait de la disparition de ce dernier († 20 février 1960), un hommage à sa mémoire, nous écrivions quelques pages sur le sujet : Mari et Ur¹. Nous ne nous doutions guère de l'illumination qu'allait nous apporter à cet égard, la campagne de 1965.

En 1960, il s'agissait beaucoup plus d'hypothèses que de certitudes. Certes, les premiers résultats des fouilles de Mari, confirmés au fur et à mesure des années, attestaient que le Moyen-Euphrate avait largement bénéficié de la culture et de la civilisation sumérienne², mais, nous l'avions noté immédiatement, toutes deux repensées et parfois infléchies pour leur donner un aspect moins rigide, moins sévère. Un habitat pour sa grande majorité, d'origine sémitique, ne pouvait avoir d'autre réaction.

Que Mari ait été profondément marquée par Sumer ne pouvait faire de doute, mais en Sumer, qui en particulier, pouvait-on reconnaître? Pour l'époque présargonique, trois villes étaient à considérer : Ur, Uruk et Lagash, pour la raison bien simple qu'elles furent le berceau de dynasties puissantes³. Des rapports de la première avec Mari, on ne savait rien de précis, la fouille n'ayant apporté sur l'un ou l'autre de ces deux chantiers, aucune documentation épigraphique s'y rapportant. Pour Uruk, on pouvait en tout cas retenir que Lugalzaggisi avait dû très certainement se heurter à Mari au cours de sa campagne jusqu'à la Méditerranée⁴. Quant à Lagash, il y avait, consigné par Eannatum lui-même, l'indication d'une victoire remportée par ce souverain, sur Kish, Akshak et Mari⁵. On peut difficilement admettre qu'il n'y ait eu entre Mari et Sumer que ces relations guerrières et en dehors des périodes d'affrontement, on doit supposer une coexistence plus ou moins pacifique, les relations commerciales se trouvant accompagnées d'échanges culturels.

Jusqu'en 1965, il était souvent impossible en face de certains objets sortis de nos chantiers, de dire si l'on avait affaire à des produits manufacturés à Mari même ou si au contraire il y fallait voir des articles importés. Que la civilisation sumérienne

1. *Ur in Retrospect* (= *Iraq*, XXII, 1960), pp. 124-126.

2. FRANKFORT et PARROT, *Mari et Opis, La Civilisation mésopotamienne*, dans *RA*, 1934, pp. 180-189.

3. Sans doute Lagash n'apparaît pas dans les listes royales des scribes d'Isin-Larsa, mais les monuments sont là qui nous donnent les noms des monarques que l'historiographie postérieure a simplement ignorés. Pour quelle raison? Il ne nous semble pas que quelque explication ait jamais été apportée.

4. THUREAU-DANGIN, *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 219; BARTON, *The Royal Inscriptions of Sumer and Akkad*, p. 99.

5. THUREAU-DANGIN, *IS A*, p. 41 (*Galet A*, VI, 22); BARTON, *R I S*, p. 35.

ait imposé à la capitale du Moyen-Euphrate ses formules artistiques, son iconographie religieuse, ne paraissait donc pas inconcevable¹. La même et forte empreinte se retrouvait dans la langue. La statue colossale de Tagge, découverte en 1952, dans le temple de Ninni-zaza², présentait dans son inscription, selon les remarques de Georges Dossin, un mélange de sumérogrammes et d'accadien. De même, les tablettes économiques découvertes en 1954, puis en 1963, fournissaient une onomastique révélant des noms propres à la fois sémitiques et sumériens. D'après l'épigraphiste de la mission de Mari, si la rédaction avait été pensée en accadien, elle avait été transcrite avec le système d'écriture sumérien³.

La deuxième grande période de Mari est, à ses débuts, contemporaine de la III^e dynastie d'Ur. Ici encore les rapprochements de civilisations sont évidents. Dans le seul domaine de l'architecture palatiale par exemple, les comparaisons sont convaincantes⁴. Sur le plan politique, les relations Mari-Ur ne sont pas encore parfaitement établies. On constate en tout cas que dans les milliers de tablettes appartenant aux archives diplomatiques ou économiques de Zimrilim et maintenant de Iaḥdunlim⁵, pas une seule fois le nom d'Ur n'apparaît. C'est facilement explicable : à l'époque de Hammurabi, contemporain de Iaḥdunlim et de Zimrilim, Ur ne comptait plus comme puissance politique. Ur n'est pas attestée non plus et c'est moins compréhensible, pour les temps contemporains de la III^e dynastie de cette ville, alors que des tablettes économiques remontant à ce moment ont été aussi recueillies⁶. Il nous paraît pourtant quasi certain, qu'avant d'être redevenue indépendante, à la fin du III^e millénaire et tout à fait au début du II^e millénaire, Mari fut sous la dépendance d'Ur qui exerçait son contrôle avec des gouverneurs sumériens, tel Apil-kîn, dont nous retrouvons en 1938 une tablette de fondation⁷, et d'autres, dont nous n'avons pas encore les noms.

La découverte du « trésor » place sous un jour nouveau la question des relations entre Mari et Ur, dans le premier tiers du III^e millénaire. C'est ce qu'il convient maintenant d'examiner, sans omettre aucun des problèmes que cela peut poser et qui ne seront peut-être pas tous résolus dans l'immédiat.

Nous avons dit, plus haut, qu'au fur et à mesure, que les objets étaient extraits

1. Par exemple, avec le vase en stéatite, découvert en morceaux dans le temple d'Ishtar et orné de l'aigle léontocéphale, *M A M*, I, *Le temple d'Ishtar*, pp. 114-116 et pl. XLVII. Nous pensons alors que l'objet sortait d'un atelier mariote. Nous en sommes beaucoup moins certain, aujourd'hui, après la trouvaille du « trésor ». Cf. *infra*, p. 22.

2. *Syria*, XXX (1953), p. 211 et 220 et *M A M*, III, *Les temples d'Ishtar et de Ninni-zaza*, pp. 49-51, 308 et pl. XXIV.

3. *Syria*, XXXII (1955), pp. 197-198; XLI (1964), pp. 7-8.

4. Les grands ensembles d'Ur, *Ur Excavations*, II, pl. I et le palais de Mari, *M A M*, II, 1.

5. Les premières, recueillies en 1935 et 1938; les secondes qui ont commencé à réapparaître en 1965, *Syria*, XLII (1965), pp. 212-213 et G. DOSSIN, dans *C R A*, 1965, pp. 400-406.

6. *Syria*, XX (1939), p. 4; R. JESTIN, dans *R A*, XLVI (1952), pp. 185-202.

7. G. DOSSIN, *Inscriptions de fondation provenant de Mari*, dans *Syria*, XXI (1940), p. 160. La tablette d'Apil-kîn (lu alors *Agishbilgi*) est rédigée en sumérien.

de la jarre, nous n'avions pu qu'être frappé par les similitudes que beaucoup présentaient avec des pièces sorties des « tombes royales » d'Ur. La découverte de la grande perle, gravée au nom de Mesannipadda, transformait cette impression en certitude. Tout était en provenance d'Ur.

Certains contesteront peut-être l'homogénéité du lot. Pour nous elle ne saurait faire le moindre doute. Il y a là un ensemble cohérent, où d'une part tout est de même époque (1^{er} tiers du III^e millénaire)¹ et où, d'autre part, chaque objet ne saurait être que de même provenance : le Sud mésopotamien.

L'origine est évidente. Le nom de Mesannipadda l'implique : il ne peut s'agir que d'Ur, puisque l'inscription est explicite à souhait. Les scribes des temps d'Isin-Larsa avaient indiqué qu'après le Déluge, on avait successivement connu une dynastie à Kish, une à Uruk², suivies immédiatement à Ur, par une lignée royale, à l'origine de laquelle se trouvait Mesannipadda³.

Cette historiographie, surtout pour les hautes époques, fut souvent et non sans raison, quelque peu suspectée. Il paraissait douteux que les scribes eussent pu vraiment faire œuvre sûre, mille ans après les événements, s'agissant de périodes pour lesquelles on n'avait dû surtout conserver qu'une documentation économique, sans grandes références aux autorités et aux puissances.

Il y a un demi-siècle aucun historien sérieux n'eut osé se montrer très confiant, même à l'égard de la première dynastie d'Ur et de ce qui en était dit. La fouille de Woolley à Obeid dans l'hiver 1923-1924, devait pourtant donner un sérieux coup à cette suspicion en révélant une tablette de fondation avec le nom de son fondateur⁴. Cela était confirmé peu après par les découvertes faites peu après à Ur⁵.

Cette fois, c'est Mari qui apporte son témoignage, avec une autre indication, capitale, puisqu'elle fournit en outre un synchronisme : Mesannipadda-Gansud⁶. Si comme le pense G. Dossin, Gansud peut et doit être identifié avec Ansud, nous constatons que les deux souverains, Mesannipadda, fondateur de la première dynastie d'Ur⁷ et Gansud-Ansud, fondateur de la dynastie de Mari⁸ étaient contemporains.

1. Nous reviendrons plus loin sur cette datation.

2. Toutes deux avec des durées de règne plus proches de la légende que de la réalité : à Kish, 23 rois, totalisant 24 510 ans, 3 mois, 3 jours 1/2; à Uruk, 12 rois et 2 310 ans. Cf. B. MEISSNER, *Babylonien und Assyrien*, II, pp. 440-441.

3. Les chiffres redeviennent proches de la normale. Pour la dynastie d'Ur, 4 rois totalisant 177 ans (B. MEISSNER; Th. JACOBSEN, *The Sumerian King List*, p. 95).

4. HALL-WOOLLEY, *Ur Excavations*, I, *Al-'Ubaid*, p. 126 : « A-anni-padda, roi d'Ur, fils de Mes-anni-padda roi Ur... » Le texte pose un autre problème, puisque donnant le nom du fils de Mes-anni-padda, il le connaît sous celui de A-anni-padda alors que les listes ont gardé le souvenir d'un certain Meskem-Nannar (B. Meissner), lu aussi Mes-kiag-Nannar (Jacobsen). Nous verrons plus loin comment on s'est efforcé de tourner cette difficulté.

5. Cylindre au nom de « la dame N I N-T U R, femme de Mesannipadda (*Ur Excavations*, II, *The Royal Cemetery*, p. 252, n° 216); empreintes du cylindre de Mesannipadda (*ibid.*, p. 352, n° 213-214), dont une, où il est dit « roi de Kish ».

6. *Supra*, p. 44.

7. La troisième après le Déluge.

8. La dixième après le Déluge.

De ce fait nous avons donc la preuve formelle de ce que l'on avait souvent affirmé et non sans raison : plusieurs dynasties furent, en Mésopotamie, contemporaines et non successives¹. Cela réduit forcément la durée de l'époque « présargonique » mais l'on a eu peut-être trop tendance à la raccourcir et il conviendra sans doute de lui accorder des limites plus larges².

Les objets du « trésor » proviennent donc d'Ur. Deux hypothèses sont possibles entre lesquelles on ne saurait choisir : ou bien le roi Mesannipadda envoya ce cadeau, ou bien il l'apporta lui-même³. Quelle que soit la réponse que l'on fournisse, la conclusion demeure la même : au III^e millénaire, Mari avait une importance tout aussi grande qu'au II^e⁴. Qu'un souverain, comme Mesannipadda ait éprouvé le besoin, soit de rendre visite, soit d'envoyer au roi de Mari, un pareil présent, montre assez que dans sa pensée, le souverain du Moyen-Euphrate était une puissance dont il y avait tout lieu de s'assurer les bonnes grâces.

L'inscription de la perle commence explicitement par le nom d'une divinité à qui l'objet — et à notre avis aussi tout ce qui l'accompagnait — aurait été offert : « Au dieu GAL (= Anu)⁵ ». Le dieu Anu n'était pas un inconnu à Mari. Nous pensons que si la tablette d'époque d'Ur III découverte en 1964 n'avait pas été retrouvée mutilée, nous aurions vu cette divinité citée sur un texte qui donnait l'inventaire du panthéon adoré à Mari⁶. En 1953, nous avons recueilli dans le secteur des « temples anonymes », un magnifique cylindre, d'époque agadéenne qui lui avait été voué⁷. Enfin en 1963, nouvelle mention sur des tablettes ramassées cette fois dans le

1. Dans le cas présent, si l'on avait considéré comme fondés les chiffres indiqués par les scribes d'Isin-Larsa, et en respectant la succession des monarques, il y aurait eu, entre les deux souverains, Mesannipadda et Ansud, un intervalle de 4 675 ans, évidemment fantaisiste et depuis longtemps reconnu comme tel.

2. C'est ce que nous indiquons déjà il y a douze ans, *Syria*, XXXII (1955), p. 208, au vu de diverses constatations faites à Mari (temple de Shamash, sondage L. 35). Ce qui est apparu dans la salle XXIV et dans la cour XXVI-XXVII du palais présargonique nous y incite tout autant et même encore plus, cf. *Syria*, XLIV (1967), pp. 23-24.

3. Dans ce dernier cas, il se serait déjà agi, d'une de ces visites « au sommet », que la diplomatie moderne a remises en grande faveur et qui connaissent, autrefois comme aujourd'hui, des échanges de cadeaux; dans le premier cas, il n'y aurait eu qu'ambassade, telle celle qu'envoya Charlemagne à Haroun-al-Rachid et dont on sait qu'elle fut, dans les deux sens, accompagnée de présents.

4. Pour le II^e millénaire, son palais gigantesque, ses quelque vingt-mille tablettes des archives diplomatiques et économiques, en constituent l'illustration non équivoque.

5. La fin de la ligne 1 est difficile à lire, car ou bien la pierre ne porte que des éraflures, ou bien elle a été tellement lissée qu'on n'y voit plus rien. M. Maurice Lambert à qui nous avons montré une copie, avait cru pouvoir y retrouver une dédicace attestée par ailleurs, sur une tablette en lapis-lazuli, vouée par Lugal-TAR-si, roi de Kish, THUREAU-DANGIN, *ISA*, pp. 228-229 : « *An lugal kurkurra* » = A Anu roi des contrées. Même dédicace sur un texte de Nippur que nous signale aussi M. Lambert, dans *JCS*, XV, p. 105. Notre collègue Georges Dossin qui lui, a eu l'original entre les mains et pendant plusieurs semaines, maintient sa lecture : « A la divinité GAL » (*infra*, p. 53). De toutes façons, comme l'assyriologue de la mission estime que cette divinité GAL doit, avec une très grande probabilité, être Anu, le résultat reste le même et c'est Anu que nous retenons.

6. DOSSIN, dans *CRA*, 1964, p. 310. Sur une tablette du temps de Zimrilim, Anu n'apparaît pas explicitement, mais G. DOSSIN croit le reconnaître sous l'appellation de *šamaš ša ša-me-e*, *Studia Mariana*, p. 46.

7. *Syria*, XXXI, 1954, p. 153 et pl. XV, 1.

domaine du dieu Dagan et remontant à la période présargonique (ED. III), à propos de livraisons alimentaires effectuées dans les sanctuaires de plusieurs divinités¹.

Pourrait-on penser que l'emplacement de la trouvaille du « trésor » auquel cette perle appartenait, correspondrait au sanctuaire d'Anu? Nous ne le croyons pas, car c'est de là que provient aussi le torse d'une statuette avec dédicace à Ama-ušumgal, c'est-à-dire Dumuzi², donc une divinité bien différente. Nous nous demandons d'ailleurs si cette mention de GAL (Anu) présente ce caractère d'exclusivité qu'on devrait attendre d'elle. Sans doute est-ce le dieu qu'on évoque nommément, mais qui oserait soutenir que pour Mesannipadda, et avec quelque arrière-pensée... le véritable, destinataire et bénéficiaire, ne demeurerait pas le roi de la ville du Moyen-Euphrate : « Gansud [Ansud] étant roi de Mera »³, est-il très soigneusement précisé, *in fine*⁴.

Nous ne pensons pas non plus que l'on puisse tirer argument pour une offrande exclusivement destinée à une divinité de Mari, de l'emplacement où le « trésor » fut découvert : la grande cour XXVII du Palais et à une dizaine de mètres d'un grand autel en briques crues, doté de six « barcasses »⁵. Il est maintenant établi que dans la résidence royale de Mari, au II^e⁶ comme au III^e millénaire, il y eut des zones sacrées⁷. Ceci est aussi illustré par les statuettes d'adorants découvertes en 1965 (cour XXVII, salles XXIV, XXV)⁸ et qui précédaient de plus d'un demi-millénaire les adorants ramassés dans les ruines du palais de Zimrilim⁹. Si le « trésor » avait été vraiment voué au temple de la divinité Anu, il semble qu'on l'aurait enterré au pied de l'autel et non aussi loin de lui¹⁰. D'ailleurs il était le seul dans toute la cour XXVI-XXVII du Palais. On a peine à croire que cette offrande sacrée, soit restée ainsi isolée.

Comment rendre compte des événements? Mesannipadda, roi d'Ur, avait donc envoyé ou apporté à Gansud-Ansud, un trésor harmonieusement composé et, remar-

1. *Syria*, XLI, 1964, p. 7; *C R A*, 1964, p. 309.

2. *Syria*, XLII, 1965, p. 214. Il n'est d'ailleurs nullement prouvé que cette dernière sculpture ait été retrouvée *in situ*.

3. « A noter la forme *Mèr-ra*, à lire *Mera* du nom de Mari. Elle se retrouve dans le « Code de Hammurapi » : *Me-ra* (ki) et dans les « *Étapes* » d'Isidore de Charax = Merran » (Note de G. Dossin) (Voir aussi *infra*, p. 58.) C'est ce que nous avons déjà pensé et écrit en 1936 : *Mari, une ville perdue*, pp. 228-229.

4. Certaines plaques de nos jours, destinées à commémorer l'inauguration de monuments ou d'ouvrages d'art, qui ne débute certes pas par une invocation religieuse, se terminent volontiers par l'indication très précise : « Un tel, étant chef de l'État », « Un tel, étant ministre ».

5. *Syria*, XLII (1965), p. 205, fig. 7-8, XLIV (1967), p. 10, fig. 6.

6. Dans le palais de Zimrilim, la chapelle au *podium* (salles 149-150), *M A M*, II, *Le Palais, Architecture*, pp. 262-270; les installations des salles 64 (*Podium*) et 65 (Tribune), *ibid.*, pp. 104-106, 132-140.

7. M. P. R. S. MOOREY, *The « Plano-Convex Building » at Kish and Early Mesopotamian Palaces*, dans *Iraq*, XXVI (1964), pp. 83-98, avait déjà supposé que « les plus anciens palais contenaient certainement des autels » (p. 94).

8. *Syria*, XLII (1965), pl. XIII.

9. Ishtup-ilum (*M A M*, II, *Le Palais*, 3, pl. I-III), Idi-ilum (pl. IX-XI), Laasgân (pl. XII).

10. Pour Ora NEGBI et S. MOSKOWITZ, *B A S O R*, 184, décembre 1966, p. 23, il s'agirait à Mari comme à tell Asmar, « d'objets précieux provenant des trésors du temple. »

quons-le, sans aucun objet guerrier. Tout y parlait de paix (bijoux, parures), d'art (les statuettes) et de spiritualité (les cylindres avec leur ornementation à fond mythologique ou religieux). Ce « trésor » fut conservé précieusement à la cour, tant que le pays fut en paix.

Un jour arriva où la guerre éclata. Le destin longtemps favorable à une dynastie qui avait eu tout le loisir de construire à côté d'un gigantesque palais, de nombreux sanctuaires, peuplés de statues¹, était devenu menaçant. Des envahisseurs avaient franchi la frontière et se trouvaient en vue des remparts de la capitale du Moyen-Euphrate. Un des lointains successeurs d'Ansud, comprenant l'imminence du danger, voulut mettre à l'abri le « trésor » d'un de ses ancêtres. Il le fit réunir dans une jarre, exemplaire courant de céramique commune² et enterrer dans une des cours³, assez profondément pour qu'elle puisse échapper à une recherche hâtive.

Ainsi qu'il est arrivé souvent, tout au long de l'Histoire, l'auteur de cet acte pieux n'était pas revenu. Sans doute avait-il disparu au cours de la tourmente, comme aussi étaient disparus, ceux, peu nombreux certainement, mis au courant du secret. Il en avait été de même de celui qui avait ordonné l'opération. Placé en grande profondeur⁴ le dépôt était demeuré inviolé et devait le rester jusqu'à nos jours. Seule une des deux assiettes qui le recouvrait, faisant office de couvercle, avait mal supporté le poids des terres et du fait des cassures, n'assurant plus une complète protection, le réceptacle se trouvait presque plein d'une fine poussière qui enrobait tous les objets. Ceux-ci étaient restés dans la position même où une main anonyme les avait placés, il y a de cela quatre mille cinq cents ans. On comprend aisément qu'il faudrait être bien insensible, pour ne pas éprouver quelque émotion au moment où pareil dépôt réapparaît. Non pas instantanément comme cela arrive souvent sur un chantier lorsqu'on découvre une pièce importante, mais avec cette lente succession de surprises et parfois même d'émerveillements.

Nous en revenons toujours à la même question : qui fut l'auteur de la destruction de Mari? Au début de nos travaux, nous en incriminions Eannatum de Lagash⁵. Nous estimons maintenant que le responsable serait avec beaucoup plus de vrai-

1. La seule extraordinaire dotation des temples d'Ishtarat-Ninni-zaza laisse rêveur, cf. *Les temples d'Ishtar et de Ninni-zaza*, pl. XII-LIX.

2. Sans doute pourrait-on retrouver à Ur, des formes apparentées ou plus ou moins voisines, *Ur Excavations*, II, — *The Royal Cemetery*, pl. 255, 78, mais nous ne pensons pas que la jarre soit sumérienne. Nous préférons considérer qu'elle sortait d'un atelier mariote, car, en plus, elle est d'un type que nous croyons pouvoir dater de la fin de l'époque présargonique (ED. III), proche de la période d'Agadé.

3. Une cour semblait le lieu préférable pour une cachette, de préférence au sous-sol d'une chambre où il était plus difficile de dissimuler un trou de réalisation récente.

4. Nous rappelons qu'il apparut à 0 m. 70 sous la couche de cendres qui marque, avec l'incendie, la destruction du Palais.

5. A cause de la mention du *Galet*, A, VI, 22 publié par THUREAU-DANGIN, *J S A*, p. 40. Voir ce que nous en disions, *Syria*, XVI (1935), p. 137; XVII (1936), p. 2; XVIII (1937), p. 57.

semblance, Lugalzaggisi, roi d'Umma et d'Uruk¹ et que c'est à l'approche de ce souverain sumérien, que le « trésor » aurait été caché.

Conformément à une chronologie que nous croyons raisonnable, cet enfouissement a dû avoir lieu vers le milieu du III^e millénaire (\pm 2450 av. J.-C.) mais les objets du trésor sont obligatoirement plus anciens, à notre sens de quelque deux cents ans². C'est donc des environs de 2600 avant Jésus-Christ que nous pensons pouvoir les dater³.

Il en résulte par conséquent que c'est aussi à cette époque que nous situons l'existence du palais présargonique de Mari. D'après les scribes, Ansud aurait régné trente ans⁴. Un texte recueilli en 1964⁵, se rapporte à ce dernier, mais jusqu'à présent rien pour d'autres souverains⁶. Il semble donc possible de mettre au crédit du fondateur de la dynastie, non peut-être la totalité mais une importante partie de la résidence royale. En trente ans et avec une main-d'œuvre certainement abondante, le travail avait pu être fortement avancé. Peut-être la renommée de ce palais avait déjà dépassé les limites des frontières de l'État⁷, atteint l'extrême Sud mésopotamien et frappé l'oreille du souverain d'Ur, Mesannipadda qui se manifesta en envoyant ou apportant ses cadeaux.

La découverte de ces objets, indubitablement d'Ur, au cœur du palais de Mari soulève un dernier problème. Nous avons dit plus haut que l'art mariote dénotait

1. *M A M*, I, *Le temple d'Ishtar* (1956), p. 41; *Syria*, XXXIX (1962), p. 171; XLII (1965), pp. 23-24; XLIV (1967), p. 11.

2. Dans la *Fisher Weltgeschichte*, I, p. 59, 72, le regretté A. Falkenstein († 15-X-66) datait le règne de Mesannipadda du début du xxv^e siècle av. J.-C. (2475 av. J.-C., p. 59; vers 2490, p. 72), ce que nous estimons comme franchement trop bas.

3. Des échantillons de poutres carbonisées provenant du palais présargonique incendié, nous l'avons dit, par les soldats de Lugalzaggisi, ont été soumis pour examen et mesures au Centre des Faibles Radio-activités de Gif-sur-Yvette. Les réponses ont été variables, avec pourtant des prélèvements provenant de la même couche archéologique : 4100 ± 150 (= 2150 av. J.-C.); 4075 ± 150 (= 2125 av. J.-C.); 4040 ± 150 (= 2090 av. J.-C.); 4000 ± 150 (= 2050 av. J.-C.). Ces dates nous apparaissent trop basses, même si l'on retient la notation maximum. Ce n'est pas la première fois où les archéologues se montrent réservés vis-à-vis des datations fournies par le C 14, procédé qui semble par conséquent devoir être adopté non sans une certaine prudence. A ce sujet, courte note de Jean PERROT, *A propos des datations par la méthode du C. 14*, dans *RA*, 61 (1967), pp. 171-173, où on aboutit à la même conclusion et à une mise en garde identique : « Une date C 14 de 2000 av. J.-C. pourrait correspondre à un âge vrai de plus de 2500 av. J.-C. ».

4. BRUNO MEISSNER, *Babylonien und Assyrien*, II, p. 442. Toute la dynastie aurait occupé le trône pendant 136 ans, mais les listes mutilées, n'ont pas gardé le nom des quatre derniers rois, où soit dit en passant, on ne retrouve ni Lamgi-Mari (*Le temple d'Ishtar*, pl. XXV-XXVI), ni Iku-Shamagan (*Les temples d'Ishtar et de Ninnizaza*, pl. XII-XIII), dont les statues ont été découvertes dans les temples, ni Iblul-il dont il est fait mention sur la statuette d'Ur-Nina (*ibid.*, pl. XLV-XLVII).

5. *Syria*, XLII (1965), p. 17.

6. Tout au moins explicitement, puisque sur un bouchon de jarre, un déroulement de cylindre se rapportait à un roi dont le nom n'a pu être déchiffré, *Syria*, XLII (1965), p. 12. La lecture *Asub* sur deux olives, est abandonnée par M. Dossin (*infra*, p. 57).

7. Quelque huit cents ans plus tard, il en avait été de même pour le palais de Zimrilim, puisque le roi d'Ugarit avait demandé à Hammurabi, d'introduire auprès du roi de Mari, son fils, afin qu'il soit autorisé à visiter cette merveille du monde, *Syria*, XVIII (1937), pp. 74-75.

sans conteste une empreinte sumérienne évidente. Il convient maintenant de se demander si, dans certains cas, il n'y aura pas lieu d'aller plus loin et de reconnaître parmi certaines trouvailles faites à Mari des pièces importées. Il n'est pas exclu en effet que non seulement le palais, mais certains sanctuaires aient reçu des offrandes arrivant du bas pays. Le grand vase en stéatite orné de l'aigle léontocéphale et ramassé en morceaux dans le temple d'Ishtar ¹, en pourrait être une. La grande amulette en lapis-lazuli, faite de deux taureaux accolés ², en pourrait être une autre. Cependant il ne faudrait pas retirer aux ateliers et artistes de Mari, et sans raison sérieuse, des œuvres leur appartenant, en propre. La question mérite sans doute d'être posée mais on ne saurait conclure positivement qu'au vu d'une inscription l'impliquant explicitement. Or jusqu'ici aucune n'a été relevée, qui permette d'avoir cette certitude.

L'importance du « trésor » d'Ur réside cependant surtout en ceci, qu'outre la qualité des objets qui le constituaient, il fournit un synchronisme capital entre deux souverains de l'époque présargonique, un peu plus et un peu mieux ancrés désormais dans l'Histoire. C'est un jalon nouveau, planté dans une période dont tout ce qui sort du sol mésopotamien, continue à confirmer l'éclat et la grandeur. La terre de Mari si étonnamment fertile vient d'en apporter un nouveau témoignage.

1. *M A M*, I, *Le temple d'Ishtar*, pp. 114-116 et pl. XLVIII.

2. Découverte en 1965, salle XXIV du Palais (inérite).

CHAPITRE IV

L'INSCRIPTION DE MESANEPADA

par Georges DOSSIN

Des nombreux objets retirés du vase au « Trésor », un seul était inscrit. Les quatorze sceaux-cylindres eux-mêmes, qui faisaient partie de cet ensemble et sur lesquels on aurait pu s'attendre à voir apparaître quelque cartouche inscrit ou l'un ou l'autre signe, en étaient complètement dépourvus.

La pièce inscrite, ainsi que l'a décrite ci-dessus son inventeur, p. 44 se présentait sous la forme d'une longue perle fuselée en lapis-lazuli. Taillée en facettes de dimensions variées sur toute sa longueur, elle présentait, à peu près en son milieu, un cadre gravé de 5 cm. 8 de hauteur sur 4 cm. 8 de largeur réparti en sept cases d'inégale épaisseur où les signes avaient été disposés.

L'écriture en est nettement linéaire et rappelle celle des plus anciennes inscriptions monumentales d'Ur. Le lapis-lazuli étant une pierre très dure, le graveur a eu de la peine à donner à ses signes la netteté requise. Certains de ces signes, moins nettement marqués, paraissent avoir subi l'effet de l'usure par frottement.

Voici la copie grandeur nature (fig. 36), les photographies (fig. 37), la transcription, la traduction et le commentaire de cette inscription.

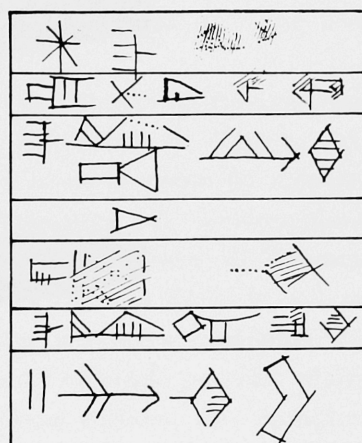


FIG. 36.

^d GAL

Mes-[a]n-né-[p]ad-[d]a

lugal Urim^{ki} (= šEŠ. AB. KI)

G A G

5. G[a]n — su(d)

lugal Mer (= GÈR)-ra^{ki}

a - mu - na - ru

A la divinité GAL,

Mesane[p]a[d]a,

roi d'Ur,

(cette) perle fuselée,

5. G[a]n-su(d)

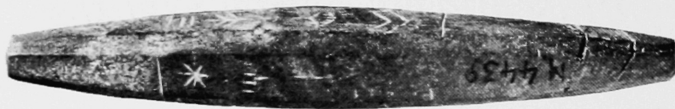
(étant) roi de Mari,

a voué.

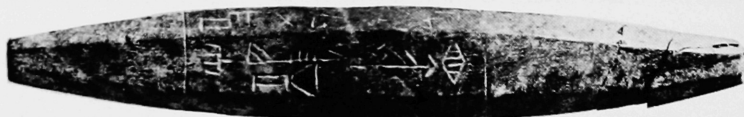
CASE 1. — Les deux signes AN et GAL sont gravés grands et nets. Ils sont suivis de traits plus petits, qui, sur la copie, semblent appartenir à deux signes ou à un

signe complexe. Il ne s'agit, en réalité, que d'éraflures de la pierre provoquées par des coups de stylet désordonnés. On pense au lapicide qui aurait essayé son stylet avant de poursuivre son travail de gravure.

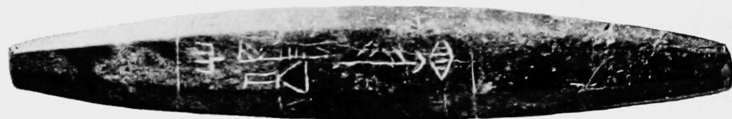
On connaît un dieu AN.GAL, à Dêr. Il est assimilé à Anu, le maître du panthéon,



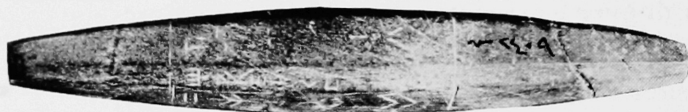
Cases 7 et 1



Cases 2 et 3



Cases 2, 3 et 34



Cases 5, 6 et 7



Cases 6 et 7

Fig. 37

et à Sataran (= ^dKA.DI) ou Ištaran, qui est une autre appellation du « grand dieu », protecteur de la ville. Pour le dieu AN.GAL de Dêr, voir E. UNGER, RLA, s.v. Dêr, § 3, p. 201; E. WEIDNER, RLA, s.v. ^dGAL; D.O. EDZARD, s.v. *Sataran* dans le *Wörter-*

buch der Mythologie de HAUSSIG, vol. I, pp. 119-120. A noter que, dans le panthéon élamite, il existe également un dieu AN.GAL, qui y tient une place importante et que l'on assimile le plus souvent au dieu suprême élamite 𐎧u(m)ban; sur 𐎧umban, voir W. HINZ, *Das Reich Elam*, Stuttgart, 1964, pp. 37-38. Toutefois, l'identification de AN.GAL et de 𐎧u(m)ban demeure seulement probable; voir, à ce sujet, les observations de M.-J. STÈVE, dans *Iranica antiqua*, II (1962), p. 38.

Il convient de noter que le culte du dieu Anu existait à Mari à l'époque présargonique. Un fragment de compte, T. 72, trouvé dans les installations archaïques attendant à la face nord-est de la *ziggurat* de Dagan au cours de la XIII^e campagne (1963), mentionne à deux reprises une ration de « nourriture pure » (*ninda sikil(a)*) pour le temple ou la « chapelle de An » (*é A-an*), col. IV, l. 4 et col. VI, l. 7; cf. D.O. EDZARD dans *Compte rendu de la XV^e Rencontre assyriologique internationale* (éd. J.-R. Kupper), Paris, 1967, p.56 et p.69. Cette tablette fragmentaire est du même lot et du même type que celle qui est reproduite par A. PARROT dans *Syria*, XLI (1964), p. 8, fig. 2 et commentée par lui, pp. 7-8.

Pour l'interprétation de AN.GAL interviennent aussi d'autres possibilités, notamment celle de AN.GAL, mis en équation avec la déesse A-a, la parèdre de Utu-Šamaš; voir Kn. TALLQVIST, *Götterepitheta*, p. 245, s.v. A-a. Il vaut aussi la peine de signaler que dans le nom de la parèdre de Sin, *Nin-gal*, apparaît le mot *gal*. Aurions-nous dans notre inscription la mention sous une forme abrégée, mais ancienne, de l'épouse de Sin? Que le roi de la ville d'Ur, la grande cité du culte lunaire, ait dédié le cadeau à la déesse lunaire adorée à Mari, n'est pas une hypothèse à rejeter sans plus. La jarre au « Trésor » contient, en effet, pas mal de pièces dont l'offrande pouvait plaire à une déesse, entre autres deux statuettes de femme, deux colliers, des épingles, des perles, des bracelets (voir ci-dessus, p. 16-33).

Il est donc impossible, dans l'état actuel de nos connaissances relatives à la divinité AN.GAL, de se prononcer sur sa nature exacte. Elle apparaît malheureusement pour la première fois dans la liste des dieux vénérés à Mari, aux temps présargoniques. La première identification proposée, selon laquelle le dieu GAL désignerait le maître du panthéon sumérien, Anu, nous paraît cependant avoir le plus de chances d'être retenue.

CASE 2. — Notre inscription apporte un nouveau témoignage écrit sur Mesanepada, le fondateur de la première dynastie d'Ur. Il est à ajouter à tous ceux qui ont été retrouvés à Ur et à Tell-el-Obeid et dont E. Sollberger a dressé la liste dans *Iraq*, XX (1960), pp. 71-74. On y relève, sous les n^{os} 35-41, sept sceaux portant le nom de Mesanepada. (Voir aussi pour le fils de Mesanepada, Anepada, *Ur Exc. Texts*, VIII [Londres, 1965], n^o 1 et la note p. 1).

On connaît par une légende de sceau le nom de son épouse, Nin-tur « la dame » (*nin*): *Ur Exc. Texts*, I, n^o 268; sur la lecture de ce nom, cf. B. LANDSBERGER, *OLZ*, 1931, p. 126 et p. 121, n. 2.

CASE 4. — Le signe GAG, isolé dans sa case (fig. 36), entre le nom du roi d'Ur (case 2) et le nom du roi de Mari (case 5), paraît bien devoir désigner l'objet offert (*a-mu-na-ru*, case 7) (fig. 37) à la divinité AN.GAL. Une des valeurs accadiennes courantes du signe lu en sumérien GAG est *sikkatu* « piquet », « cheville »; précédé du déterminatif GIŠ, GAG est traduit par *ušu* « flèche » (DEIMEL, *ŠL*, n° 30, 24). La forme primitive de ce signe est celle d'un objet pointu. Comme notre objet en fuseau présente à ses deux extrémités une pointe, le terme *ga-g-sikkatu* est tout indiqué pour le désigner, malgré l'absence du déterminatif GIŠ.

Une autre interprétation pourrait, à la rigueur, être envisagée. Le signe GAG, lu en sumérien *du*, est rendu en accadien par *kala* et *kalamu* « totalité »; cf. DEIMEL, *ŠL*, n° 230, 15 et 16; DELITZSCH, *Sumerisches Glossar*, s. v. *dur*, p. 150. En ce cas, le signe GAG s'appliquerait non plus à la perle seule, mais à la totalité des pièces contenues dans le « Trésor », qui formerait alors un ensemble homogène et de date identique.

CASE 5. — Les deux signes de cette case GAN et BU, quoique gravés très faiblement et devenus frustes, peut-être par frottement, ne me paraissent pas faire de doute. On retrouve ici la silhouette du signe GAN, si caractéristique par sa forme allongée et par sa complexité, telle qu'il apparaît dans les inscriptions linéaires des temps présargoniques; voir Ch. FOSSEY, *Manuel*, II, n° 10954 et ss. Quant au second signe, bien qu'il présente en premier le trait horizontal qui devrait le terminer, il s'agit d'une bévue du graveur; on doit se souvenir que le graveur n'est pas un scribe.

On ne peut alors échapper au rapprochement et à l'identification du premier roi de la dynastie archaïque de Mari AN.SU(D) cité par la *King List* (Th. JACOBSEN, *The Sumerian King List*, Chicago, [1939], p. 103, l. 23-24) avec celui de notre inscription, *Gansu(d)*, dit roi de Mera, c'est-à-dire de Mari, ainsi qu'il est proposé à la note de la case 6. La différence consonantique qui apparaît à l'initiale ne peut constituer une objection valable. On sait, en effet, que l'alternance *g/θ* est attestée à maintes reprises en sumérien; voir notamment, *R.A.*, XLII (1948), pp. 31-32. Cette alternance s'explique par l'aspiration de la gutturale sonore *g^h*, l'aspiration elle-même tendant vers le degré *θ*.

Au cours de sa campagne de 1964 et du déblaiement du palais présargonique, A. PARROT a mis au jour un bouchon de jarre sur lequel sont gravés en caractères nettement archaïques (fig. 38 et 39), les trois signes HA, NU et SUM, à lire *Hanusum*. Bien que ce nom propre ne soit pas suivi du titre de roi, il y a lieu de se demander s'il n'est pas à mettre en rapport avec celui de notre inscription : *Gansu(d)*. Nous y verrions précisément une application de la particularité phonétique sumérienne, à laquelle il vient d'être fait allusion : la prononciation aspirée de la gutturale *g*. Il s'agirait d'une graphie différente du nom du fondateur de la dynastie de Mari. Voici la photographie (fig. 38) et la copie (fig. 39) de ce document (M. 4253) :



FIG. 38. — Empreinte M. 4253.

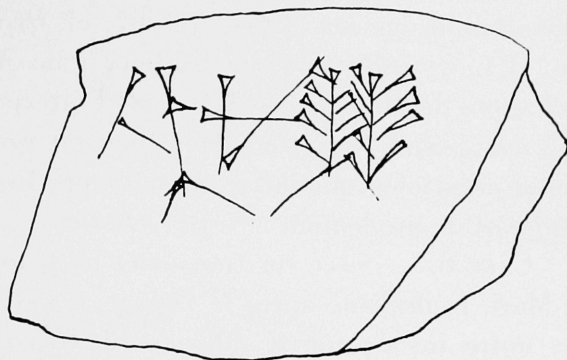


FIG. 39. — Copie de M. 4253.

Au cours de cette même campagne 1964 ont été découvertes ensemble deux petites olives-bulles en bitume perforées de part en part.

En voici la copie (fig. 40 et 41) :

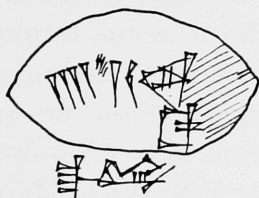


FIG. 40. — T. 86.

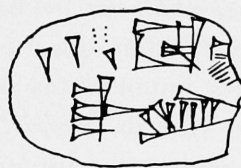


FIG. 41. — T. 89.

Comme le montre immédiatement le type graphique de l'inscription, ces deux documents, trouvés d'ailleurs en dessous du dallage, à l'ouest du bassin de Iaḥdun-Lim, datent également des temps présargoniques. La bulle T. 86 commence par l'indication du chiffre 4, la bulle T. 89, par celle du chiffre 2. Eu égard à la présence du signe du roi LUGAL, j'avais cru pouvoir conclure sur place que les trois signes précédents devaient désigner le nom du roi, à savoir : A. su.ÚB, en donnant au signe TUG la valeur *úb* et lire ce nom *A-su-úb*, *Asu(b)*. Cette lecture suggérerait un rapprochement avec le *Ansu(d)* de la *King List* et supposait la disparition de la nasale *n*. Mais on peut aussi admettre que les signes A.SU.TÚG désignent la nature de l'envoi au roi ou du roi. S'agirait-il d'un vêtement A.SU qui aurait alors pour déterminatif le troisième signe, écrit précisément TÚG-*šubātu* « vêtement »? La réponse à cette question m'a été obligeamment donnée par Edm. Sollberger, qui m'a signalé l'existence d'un vêtement A.SU (TÚG) avec une glose sumérienne *aktum* et un équivalent accadien *zabsu* (cf. *ŠL*, n° 579, 91 et n° 536, 309; SOLLBERGER, *JCS*, X [1956], p. 14, n. 14. Selon le CAD, s. vv. *zabsu* et *šapsu*, il s'agirait d'un vêtement richement décoré, sans

doute de caractère royal). Il s'agit bien d'un envoi de vêtements au roi ou du roi, dont le nom ne nous est pas livré. C'est donc avec raison que R. D. Briggs a écarté l'interprétation que j'avais proposée de ces deux petites inscriptions dans *CRAI* 1964 (publié en oct. 1965), p. 307; cf. *Orientalia*, 36 (1967), p. 63, n. 3.

H. Lewy propose de lire les deux signes AN. BU du nom du fondateur de la dynastie archaïque de Mari : AN. SUD et de l'interpréter par le sémitique *Ili* (AN)-*šer*₈ (SUD) et le comprend *Ili-(i)šer* "Mon dieu est juste"; voir compte rendu de la XV^e Rencontre assyriologique internationale, pp. 13-15. Landsberger, dès 1931, *OLZ*, col. 127, suggérait de lire le nom AN. BU : *Il-šu*.

CASE 6. — Si ce roi *Gansu(d)* ne peut être séparé du fondateur de la dynastie de Mari, la dixième après le Déluge, à savoir *Ansu(d)*, il devra avoir régné à Mari. Or, notre inscription le dit « roi de *Gir-ra*^{ki} ». Nous ne connaissons actuellement aucune ville de ce nom, ce qui nous donne à penser que, sous le nom de *Gir-ra*^{ki}, doit se cacher celui de Mari. Le fait que la jarre au « Trésor » a été découverte à Mari dans un palais présargonique favorise également cette déduction.

D'autre part, le nom de la ville de Mari se présente sous une autre forme, attestée par plusieurs passages. C'est ainsi que le « Code de Hammurapi » mentionne la forme *Mera* (Col. II, l. 30). Celle-ci s'est perpétuée jusqu'au 1^{er} siècle de notre ère : Isidore de Charax, qui écrivait à cette époque, cite dans ses « Étapes », entre Eurôpos, c'est-à-dire Dûra-Eurôpos, situé sur les bords de l'Euphrate à une trentaine de kilomètres au nord de Mari, et Giddan, qui n'est autre que l'Eddana romaine recouverte aujourd'hui par les ruines importantes de Anga à une vingtaine de kilomètres en aval d'Abu-Kémal, une ville de Μέροαυ. Entre les deux villes d'Eurôpos et de Giddan, il n'existe qu'une seule ruine importante, celle de Tell Harîrî-Mari. A côté de Mera/Merran, on relève également une forme plus courte *Mer* sur une brique inscrite d'Illum-išar publiée autrefois par Thureau-Dangin, *RA*, XXXIII (1936), pp. 177-9; il y est fait mention de la « Porte de Mer » (*bâb Me-er*^{ki}). L'inscription inachevée de la crapaudine qu'a fait connaître André PARROT, *Syria*, XIX (1938), p. 16, fig. 10, livre aux deux premières lignes le nom de Enim-Dagan, « roi de Mer » (*šar Me-er*^{ki(i)}). Il faut bien lire *Me-er*^{ki(i)}, ainsi que j'ai pu m'en assurer sur l'original, aujourd'hui au musée d'Alep (fig. 42). Le nom du dieu protecteur de Mari, Itûr-Mer, n'est pas non plus sans rapport avec cette forme *Mera/Mer* du nom de la ville de Mari. Sur toute la question, voir *Syria*, XXI (1940), pp. 157-159.

Or, pour le signe GÎR, le dialecte *emesal* présente la forme *me-ri* (Deimel, *ŠL*, n° 444, 12) avec le sens de *sêpu* « pied », *kibsu* « pas », *padânu* « chemin », *tallaktu* « voyage ». Comme me le fait observer André Parrot, il se pourrait que le nom de *Mer/Mari* ait été prononcé *Ger* au pays d'Ur. Quoi qu'il en soit, il ne paraît guère douteux que nous ayons affaire dans notre inscription à la ville de Mari.

La rédaction prégnante de ce court texte où les mots qui le composent sont juxtaposés les uns aux autres sans la moindre particule qui en précise la syntaxe, ne laisse pas de susciter quelque doute sur son interprétation générale. Si l'on apprend bien

que Mesanepada a fait une offrande à la divinité GAL, adorée à Mari, la place tenue par Gansud, roi de Mer(r)a, dans l'ensemble du texte, n'apparaît pas du premier coup avec la netteté souhaitée. Mais nous disposons justement de rédactions analogues dans les inscriptions des statues retrouvées aux temples de Ninni-zaza et de (G)išdarat; cf. A. PARROT, *Mission archéologique de Mari*, III, Paris, 1967, pp. 307-331. En M. 2241 (p. 329), l'échanson du roi, Suwada, voue à la déesse (G)išdarat un magnifique bol en pierre verte. Le nom du roi, Iku-Šamagan, se trouve isolé, en tête de l'inscription; il est suivi immédiatement par celui du dédicant, sans qu'il soit indiqué si l'objet a été offert, par exemple, "pour la vie du roi"; voir d'autres exemples p. 328, n° 69,

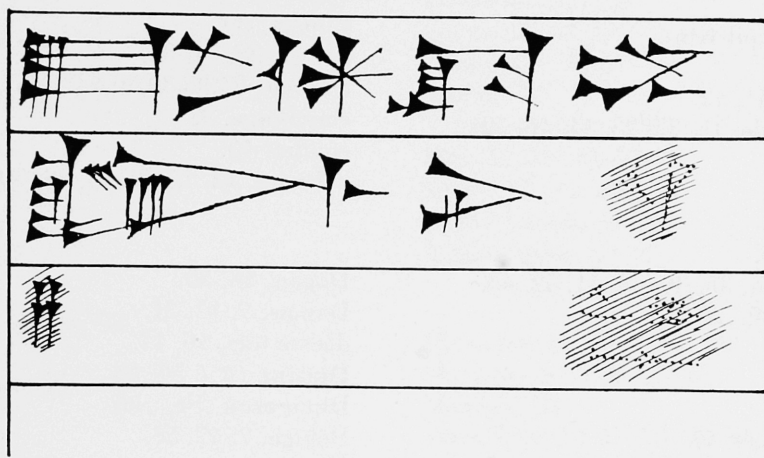


FIG. 42. — Enim-Dagan, « roi de Mer ».

p. 327, n° 68; p. 323, n° 17; pp. 318-319, n° 11. Dans toutes ces inscriptions dédicatoires, la mention isolée du roi de Mari me paraît donc devoir être considérée comme une indication chronologique de règne.

Il est à peine besoin d'insister longuement sur l'importance historique de cette inscription. Celle-ci nous livre un précieux synchronisme entre le fondateur de la première dynastie d'Ur, Mesanepada, et le fondateur de la dynastie de Mari, (G)ansu(d). Elle atteste une nouvelle fois, s'il était nécessaire, que les dynasties énumérées dans la *King List* ne doivent pas être considérées dans l'ordre de succession que ses scribes ont établi, mais que plusieurs d'entre elles sont contemporaines. Elle souligne, en outre, le rôle politique joué par Mari aux temps présargoniques. Elle montre, enfin, qu'à cette époque, les relations commerciales, autant que politiques, devaient être plus étroites qu'on ne se le figurait avant sa découverte. En dépit de sa brièveté, elle nous ouvre des horizons nouveaux sur les rapports multiples qui unissaient le pays de Sumer et les régions du Moyen-Euphrate.

INDEX¹

A

A-a, 55.
 A-anni-padda, 47.
 Abu-Kémal, 58.
 Accad (voir Agadé).
 Agadé, 42, 50.
 Agishbilgi (voir Apil-Kin).
 Agrab, 18.
 aigle, 24, 36, 37, 41, 42.
 aigle léontocéphale, 15, 22, 23, 44, 46, 52.
 Akshak, 45.
 Alalakh, 17, 20.
 Alep, 58.
 Ama-ušumgal, 49.
 AMIET (P.), 33, 34, 35, 36, 38, 41, 42, 43.
 amulette, 7, 29, 30, 52.
 Anepada, 55.
 Anga, 58.
 AN.GAL, 54, 55.
 animaux croisés, 39, 42.
 Ansud, 7, 47, 48, 49, 50, 51, 56, 57, 58.
 antilope, 35, 39, 40, 41, 42.
 Anu, 48, 49, 54, 55.
 Apil-kin, 46.
 Arslan Tash, 37.
 Asmar, 18, 22, 49.
 Asu-úb, 51, 57.
 Atchana (voir Alalakh).
 autel, 12, 49.

B

Bagdad, 28, 31.
 banquet, 33, 42.
 barcasse, 12, 49.
 BARTON (G. A.), 45.
 bélier, 30.
 Berlin, 17, 42.
 bobine, 33.
 BOEHMER (R. M.), 42.
 BORN (I. de), 33.
 bovidé, 40.
 bracelet, 12, 14, 24, 27, 28, 55.
 BRIGGS (R. D.), 58.

C

cervidé, 7, 34, 37, 38.
 Chagar Bazar, 34.
 chalumeau, 38.
 Charlemagne, 48.
 charrue, 36.
 Chuera, 30.
 collier, 28, 31, 55.
 combat, 34, 35, 39, 40, 42.
 coquillage, 32.
 couffin, 43.
 cylindre, 12, 15, 33-43, 48, 50, 53.

D

Dagan, 48, 55.
 Damas, 7, 17, 21.
 déesse nue, 16, 17.
 DEIMEL (A.), 56, 58.
 DELITZSCH (Fr.), 56.
 Déluge, 7, 47, 58.
 Dèr, 54.
 dieu-bateau, 35, 36, 42, 43.
 DOSSIN (G.), 7, 44, 46, 47, 48, 49, 51.
 Dumuzi, 49.
 Dûra-Eurôpos, 58.

E

Eannatum, 45, 50.
 échelle, 38, 41, 43.
 Eddana, 58.
 EDZARD (E.), 54, 55.
 Enîm-Dagan, 58.
 épingle, 12, 15, 24, 25, 26, 27, 31, 55.
 Eridu, 9.
 escalier, 43.
 étoile, 28, 29.
 Euphrate, 30, 45, 46, 48, 49, 50, 58, 59.
 Eurôpos, 58.

F

FALKENSTEIN (A.), 51.
 Fara, 42.
 fauve, 34, 35, 38, 39, 40, 42.

1. Cet *index* a été dressé par Lucienne Laroche.

femme nue, 18, 20, 21, 29.
 FISCHER-PIETTE (Ed.), 32.
 FOSSEY (Ch.), 56.
 FRANKFORT (H.), 22, 38, 42, 43, 45.

G

GADD (C. J.), 44.
 GAL, 44, 48, 49, 53, 55, 59.
 Gansud, 7, 44, 47, 49, 53, 56, 58, 59.
 Gezer, 18.
 Giddan, 58.
 Gif-sur-Yvette, 51.
 Gilgamesh, 38.
 Gir-ra, 58.
 (G)ishdarat, 59.
 GRESSMANN (H.), 18.

H

HAFEZ (R.), 7, 17, 21.
 HALL (H. R.), 47.
 HALLO (W.W.), 44.
 Hamadan, 17.
 Hammurabi, 46, 49, 51, 58.
 Hanusum, 7, 56.
 Haroun-al-Rachid, 48.
 HAUSSIG, 54.
 hérisson 30.
 héros nu, 34, 35, 38, 42.
 HINZ (W.), 54.
 homme-taureau, 42.
 Humban, 54, 55.

I

Iaḥdunlim, 46, 57.
 Iblul-il, 51.
 Idi-ilum, 49.
 Iku-Shamagan, 51, 59.
 Ilum-ishar, 58.
 Ischali, 38.
 Ishtar, 24, 46, 51, 52.
 Ishtaran, 54.
 Ishtarat, 29, 50, 51.
 Ishtup-ilum, 49.
 Isidore de Charax, 49, 58.
 Isin, 45, 47, 48.
 Itûr-Mer, 58.

J

JACOBSEN (Th.), 7, 44, 47, 56.
 Jarre au trésor, 11, 13.
 JESTIN (R.), 46.

K

KA-DI, 54.
 KING (L. W.), 37.
 Kish, 9, 12, 43, 45, 47, 48, 49.
 KUPPER (J.-R.), 55.

L

Laasgân, 49.
 Lagash, 45, 50.
 LAMBERT (M.), 48.
 Lamgi-Mari, 51.
 LANDSBERGER (B.), 55, 58.
 LAROCHE (L.), 20.
 Larsa, 45, 47, 48.
 LEWY (H.), 58.
 lézard, 35.
 LINNE (K. VON), 33.
 lion, 35, 39, 40, 42.
 lionne, 35, 40, 42.
 Lugal TAR-SI, 48.
 Lugalzaggisi, 45, 51.

M

MACALISTER (R.A.S.), 18.
 MALLOWAN (M.E.L.), 37.
 Marduk, 35.
 Mari, 7, 10, 12, 17, 18, 20, 23, 24, 29, 30, 31, 34, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 59.
 MEISSNER (B.), 7, 47, 51.
 Mer, 58.
 Mera, 44, 49, 56, 58.
 Mêr-ra, 49, 58.
 Merran, 49, 58.
 Mesanepada, 44, 53, 55, 59.
 Mes-Anne-pada, 44.
 Mesannipadda, 10, 15, 31, 43, 44, 47, 48, 49, 51.
 Meskalamdug, 19.
 Meskem-Nannar, 47.
 Meskiag-Nannar, 47.
 MONOD (Th.), 32, 33.
 MOOREY (P.R.S.), 12, 49.
 MOORTGAT (A.), 30, 42.
 MOSKOWITZ (S.), 49.
 MOURABET (M.), 7.

N

NEGBI (O.), 49.
 Nimrud, 34, 37.
 Nin-gal, 55.
 Ninni-zaza, 12, 43, 46, 50, 51, 59.
 NIN-TUR, 47, 55.

O

Obeid, 16, 22, 47, 55.
œuf d'autruche, 29.
Opis, 45.
ordonnateur, 37.

P

PARROT (A.), 45, 55, 56, 58, 59.
PERROT (J.), 51.
passant, 32.
peigne, 29.
pendentif, 28.
perle, 12, 27, 28, 31, 32, 55.
perle inscrite, 15, 31, 43, 44, 48, 53.
POTRATZ (J.A.H.), 17.

R

roue, 32.

S

Sataran, 54.
scorpion, 40, 42.
Shamash, 12, 48, 55.
Shara, 18.
Sin, 55.
SOLLBERGER (Ed.), 55, 57.
SPYCKET (A.), 19.
statuette, 9, 13, 15, 16, 18, 44, 49, 50, 51, 55.
STEVE (M.-J.), 55.
Sumer, 45, 59.
Suwada, 59.

T

Tagge, 46.
TALLQVIST (K. L.), 55.
taureau, 30.
taureau androcéphale, 35, 39, 40, 42.
THUREAU-DANGIN (Fr.), 37, 45, 48, 50, 58.
trésor, 10, 42, 43, 46, 48, 49, 50, 52, 53, 55, 56, 58.

U

‘Ubaid (voir Obeid).
Ugarit, 51.
Umma, 51.
UNGER (E.), 54.
Ur, 10, 16, 17, 18, 27, 29, 30, 31, 33, 38, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 58, 59.
Ur-Nammu, 43.
Ur-Nina, 51.
Uruk, 28, 45, 47, 51.
Utu (voir Shamash).

V

VANDIER (J.), 20.

W

Warka (voir Uruk).
WEIDNER (E.), 54.
WOOLLEY (Sir L.), 16, 17, 20, 27, 44, 45, 47.

Z

ziggurat, 36, 38, 41, 43, 55.
Zimrilim, 9, 46, 48, 49, 51.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

A. PLANCHES¹

Frontispice. — Aigle léontocéphale (M. 4405) (Photo Ch. Ciccione).

I. — Le palais présargonique. État du dégagement en avril 1966 (*Relevés de J.-Ph. Thellier, J. Depauw, D. Pilven*).

II. — *La jarre au « trésor »* (M. 4400) *in situ*.

III. — 1. La jarre au « trésor » (M. 4400).

2. La jarre au « trésor », à l'ombre. On aperçoit les bracelets de cuivre.

3. La jarre au « trésor », au soleil. On aperçoit les bracelets de cuivre.

IV. — *Déesse nue* (M. 4403) avant nettoyage.

1. Face.

2. Dos.

3. Profil droit.

4. Profil gauche.

V. — *Déesse nue* (M. 4403) après nettoyage. (*Photos Ch. Ciccione*).

1. Face.

2. Dos.

3. Trois quarts à droite.

4. Profil gauche.

VI. — *Déesse nue* (M. 4403), après nettoyage (*Photos Ch. Ciccione*). Détails.

VII. — *Statuette de femme nue en ivoire* (M. 4404) après restauration (*Photos Ch. Ciccione*).

1. Face.

2. Dos.

3. Trois quarts à droite.

4. Profil gauche.

VIII. — *Statuette de femme nue en ivoire* (M. 4406) après restauration (*Photos Ch. Ciccione*).

1. Trois quarts à droite.

2. Face.

3. Dos.

IX. — *Aigle léontocéphale* (M. 4405).

X. — *Aigle léontocéphale* (M. 4405) après nettoyage (*Photos Ch. Ciccione*).

1. Face.

2. Dos.

3. Trois quarts à droite.

4. Trois quarts à gauche.

XI. — *Bracelets*.

1. En haut : bracelets en cuivre (M. 4420-4421) avant nettoyage.

En bas : bracelets en argent (M. 4418-4419) avant nettoyage.

2. Bracelets en argent (M. 4419-4418) nettoyés (*Photo Ch. Ciccione*).

3. Bracelets en cuivre (M. 4420-4421) nettoyés (*Photo Ch. Ciccione*).

1. Sauf indication contraire, les photos sont de Marie-Louise GIROD-PARROT.

XII. — *Épingles.*

1. Avant nettoyage (M. 4426, 4427, 4425, 4424, 4422, 4423, 4429, 4428).
2. Après nettoyage (M. 4422, 4423, 4429, 4428, 4425, 4424, 4427, 4426) (*Photo Ch. Ciccione*).

XIII. — *Les épingles après nettoyage (Photos Ch. Ciccione).*

1. M. 4422, 4423.
2. M. 4425, 4424.
3. M. 4427, 4426.
4. M. 4429, 4428.

XIV. — 1. Bracelet (M. 4407) (*Photo Ch. Ciccione*).

2. Étoiles (M. 4410, 4409, 4411).

XV. — *Pendentif* (M. 4408).

1. Face.
2. Revers.

XVI. — 1. *Amulettes.*

- En haut : M. 4412, 4413, 4414.
 En bas : M. 4416, 4417, 4415.
 2. Coquillages (M. 4438) et « bobine » (M. 4522).

XVII. — 1. Collier (M. 4431); perles en lapis-lazuli (M. 4433, 4435), en cornaline (M. 4434); roue en argent (M. 4436); passant en argent (M. 4437).

2. Collier (M. 4430); très grosse perle (M. 4432).

XVIII. — 1. *L'ensemble des cylindres.*

- 1^{re} rangée : M. 4443, 4441, 4440, 4442.
 2^e rangée : M. 4453, 4449, 4446, 4444, 4448.
 3^e rangée : M. 4450, 4447, 4452, 4451, 4445.
 2. *Cylindres* M. 4440, 4441.

XIX. — *Cylindres* M. 4442, 4443, 4444, 4445.XX. — *Cylindres* M. 4446, 4447, 4448, 4449, 4450, 4451, 4452, 4453.XXI. — *Perle inscrite* (M. 4439) au nom de Mesannipadda.

1. Ligne 1 (*Photo Ch. Ciccione*).
2. Lignes 2 et 3.
3. Ligne 5.

XXII. — *Perle inscrite* (M. 4439) au nom de Mesannipadda.

1. Lignes 6 et 7.
2. Ligne 7.

PLANCHES COULEURS (*Photos Ch. Ciccione*).

- A. — Statuette de femme en ivoire (M. 4404).
- B. — 1 — 2. Statuette déesse nue (M. 4403).
3. Bracelet (M. 4407).
4. Épingles (M. 4422 — 4429).

B. FIGURES

1. *Le Palais présargonique.* Cour XXVI-XXVII. La flèche indique l'emplacement de la jarre 8
2. *Le Palais présargonique.* Cour XXVII. En A, emplacement de la jarre. Dans le fond, cour du Palais présargonique 1. 9
3. *Plan de situation de la jarre au « trésor »* 9

4. <i>Piliers rectangulaires de la cour XXVII</i>	11
5. <i>En A, emplacement de la jarre au « trésor »</i>	12
6. <i>Jarre au « trésor » et ses couvercles</i> (M. 4400, 4401, 4402) (Dessin J. Depauw).....	13
7. <i>Statuette de déesse nue</i> (M. 4403) avant nettoyage (Photo M. de Damas).....	15
8. <i>Statuette de déesse nue</i> (M. 4403) après nettoyage (Photo M. de Damas).....	15
9. <i>Figurines d'Ur, d'après L. WOOLLEY, Ur Excavations IV, pl. 20</i> (U. 15385, 15380, 15356).....	16
10. <i>Figurine de Hamadan, d'après POTRATZ, Iranica Antiqua, III, 1963, pl. XXXV</i>	17
11. <i>Statuette de tell Asmar, d'après H. FRANKFORT, O I P, XLIII, pp. 205-206</i>	18
12. <i>Statuette en ivoire</i> (M. 4404) au moment de la découverte.....	19
13. <i>Statuette en ivoire</i> (M. 4404) remontée (Photo Ciccione).....	19
14. <i>Figurines d'Alalakh, d'après L. WOOLLEY, Alalakh, pl. LXXVI, b, c, e</i>	20
15. a) « <i>Concubine du mort</i> » (E. 14205. M. du Louvre).....	21
b) <i>Statuette de Mari</i> (Photo M. de Damas).....	21
16. <i>Aigle léontocéphale</i> (M. 4405) (Photo M. de Damas).....	23
17. <i>Épingles en argent</i> (M. 4422, 4423) (Dessin J. Depauw).....	25
18. <i>Épingles en bronze</i> (M. 4425, 4424) (Dessin J. Depauw).....	25
19. <i>Épingles en bronze et ivoire</i> (M. 4427, 4426) (Dessin J. Depauw).....	26
20. <i>Épingles en or et argent</i> (M. 4429, 4428) (Dessin J. Depauw).....	26
21. <i>Cylindre</i> M. 4440 (Dessin J. Depauw).....	34
22. <i>Cylindre</i> M. 4441 (Dessin J. Depauw).....	35
23. <i>Cylindre</i> M. 4442 (Dessin J. Depauw).....	36
24. <i>Cylindre</i> M. 4443 (Dessin J. Depauw).....	37
25. <i>Cylindre</i> M. 4444 (Dessin J. Depauw).....	37
26. <i>Cylindre</i> M. 4445 (Dessin J. Depauw).....	37
27. <i>Cylindre</i> M. 4446 (Dessin J. Depauw).....	39
28. <i>Cylindre</i> M. 4447 (Dessin J. Depauw).....	39
29. <i>Cylindre</i> M. 4448 (Dessin J. Depauw).....	39
30. <i>Cylindre</i> M. 4449 (Dessin J. Depauw).....	39
31. <i>Cylindre</i> M. 4450 (Dessin J. Depauw).....	40
32. <i>Cylindre</i> M. 4451 (Dessin J. Depauw).....	40
33. <i>Cylindre</i> M. 4452 (Dessin J. Depauw).....	41
34. <i>Cylindre</i> M. 4453 (Dessin J. Depauw).....	42
35. <i>Perle multiface</i> (M. 4439). Cases 5, 6, 7 (Photo Ch. Ciccione).....	44
36. <i>L'inscription</i> M. 4439. Copie de M. Georges Dossin.....	53
37. <i>Photos de la perle</i> M. 4439.....	54
38. <i>Empreinte</i> M. 4253.....	57
39. <i>L'inscription</i> M. 4253.....	57
40. <i>Olive</i> (T. 86).....	57
41. <i>Olive</i> (T. 89).....	57
42. <i>Inscription d'Enim-Dagan, roi de Mer</i>	59

PUBLICATIONS
de la
MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE MARI

A. SÉRIE ARCHÉOLOGIQUE par André PARROT

VOLUME I. — *Le temple d'Ishtar* (1956) (BAH, LXV).

VOLUME II. — *Le Palais.*

Tome I. *Architecture* (1958) (BAH, LXVIII).

Tome II. *Peintures murales* (1958) (BAH, LXIX).

Tome III. *Documents et monuments* (1959) (BAH, LXX).

VOLUME III. — *Les temples d'Ishtar et de Ninni-zaza* (1967) (BAH, LXXXVI).

VOLUME IV. — *Le « trésor » d'Ur* (1968) (BAH, LXXXVII).

B. SÉRIE ÉPIGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

ARCHIVES ROYALES DE MARI
sous la direction de André PARROT et Georges DOSSIN

VOLUME I. — *Correspondance de Šamši-Addu*, par Georges DOSSIN.

VOLUME II. — *Lettres diverses*, par Ch.-F. JEAN.

VOLUME III. — *Correspondance de Kibri-Dagan*, par J.-R. KUPPER.

VOLUME IV. — *Correspondance de Šamši-Addu* (suite), par Georges DOSSIN.

VOLUME V. — *Correspondance de Iasmah-Addu*, par Georges DOSSIN.

VOLUME VI. — *Correspondance de Baḥdi-Lim*, par J.-R. KUPPER.

VOLUME VII. — *Textes économiques et administratifs*, par Jean BOTTERO.

VOLUME VIII. — *Textes juridiques*, par G. BOYER.

VOLUME IX. — *Textes administratifs de la salle 5*, par Maurice BIROT.

VOLUME X. — *Correspondance féminine*, par Georges DOSSIN (à paraître).

VOLUME XI. — *Textes administratifs de la salle III*, par Madeleine Lurton BURKE.

VOLUME XII. — *Textes administratifs de la salle 5* (2^e partie), par Maurice BIROT.

VOLUME XIII. — *Textes divers*, par G. DOSSIN, J. BOTTERO, M. BIROT, M. LURTON BURKE,
J.-R. KUPPER et A. FINET.

VOLUME XV. — Répertoire analytique des tomes I à V, par J. BOTTERO et A. FINET.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
CHAPITRE I. — La jarre au « trésor »	11
CHAPITRE II. — Les objets du « trésor »	15
Statuette de déesse nue	16
Statuette de femme nue	18
Statuette de femme nue	21
Aigle léontocéphale	22
Bracelets	24
Épingles	25
Bracelet en or	27
Pendentif	28
Étoiles	28
Amulettes	29
Colliers et perles	31
Coquillages	32
Cylindres	33
Perle de Mes-anni-padda	44
CHAPITRE III. — Mari et Ur	45
CHAPITRE IV. — L'inscription de Mesanepada par Georges DOSSIN	53
INDEX	60
TABLE DES ILLUSTRATIONS	63
A. Planches	63
B. Figures	64
PUBLICATIONS de la mission archéologique de Mari	66

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 12 JUIN 1968
SUR LES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE FIRMIN-DIDOT
PARIS - MESNIL - IVRY

LES PLANCHES ONT ÉTÉ
EXÉCUTÉES PAR L'IMPRIMERIE
D'ART FAUCHEUX ET FILS
A CHELLES (SEINE-ET-MARNE)
LES CLICHÉS DES PLANCHES
(EN COULEURS) ONT ÉTÉ
EXÉCUTÉS PAR CLICHÉS UNION
ET LE TIRAGE EFFECTUÉ PAR
FIRMIN-DIDOT ET CIE



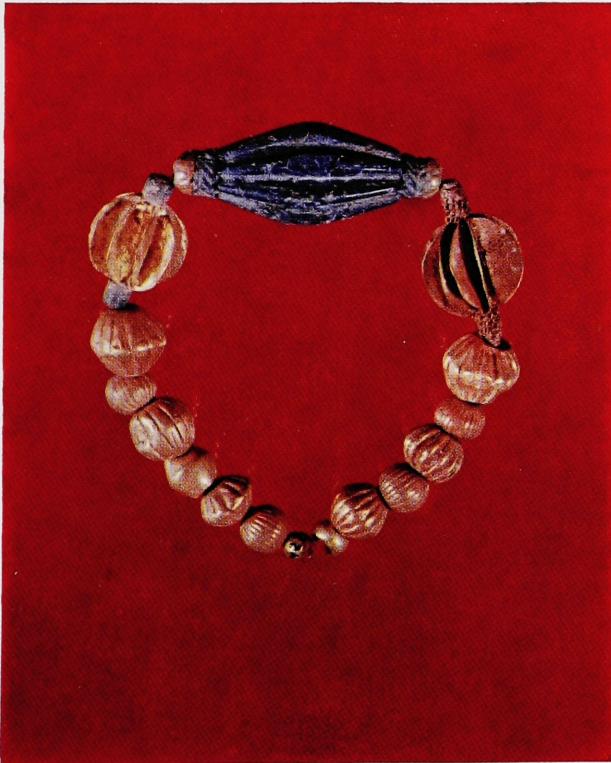
A. — Statuette de femme en ivoire (M. 4404).



1



2



3



4

B. — 1 — 2. Statuette déesse nue (M. 4403).

3. Bracelet (M. 4407).

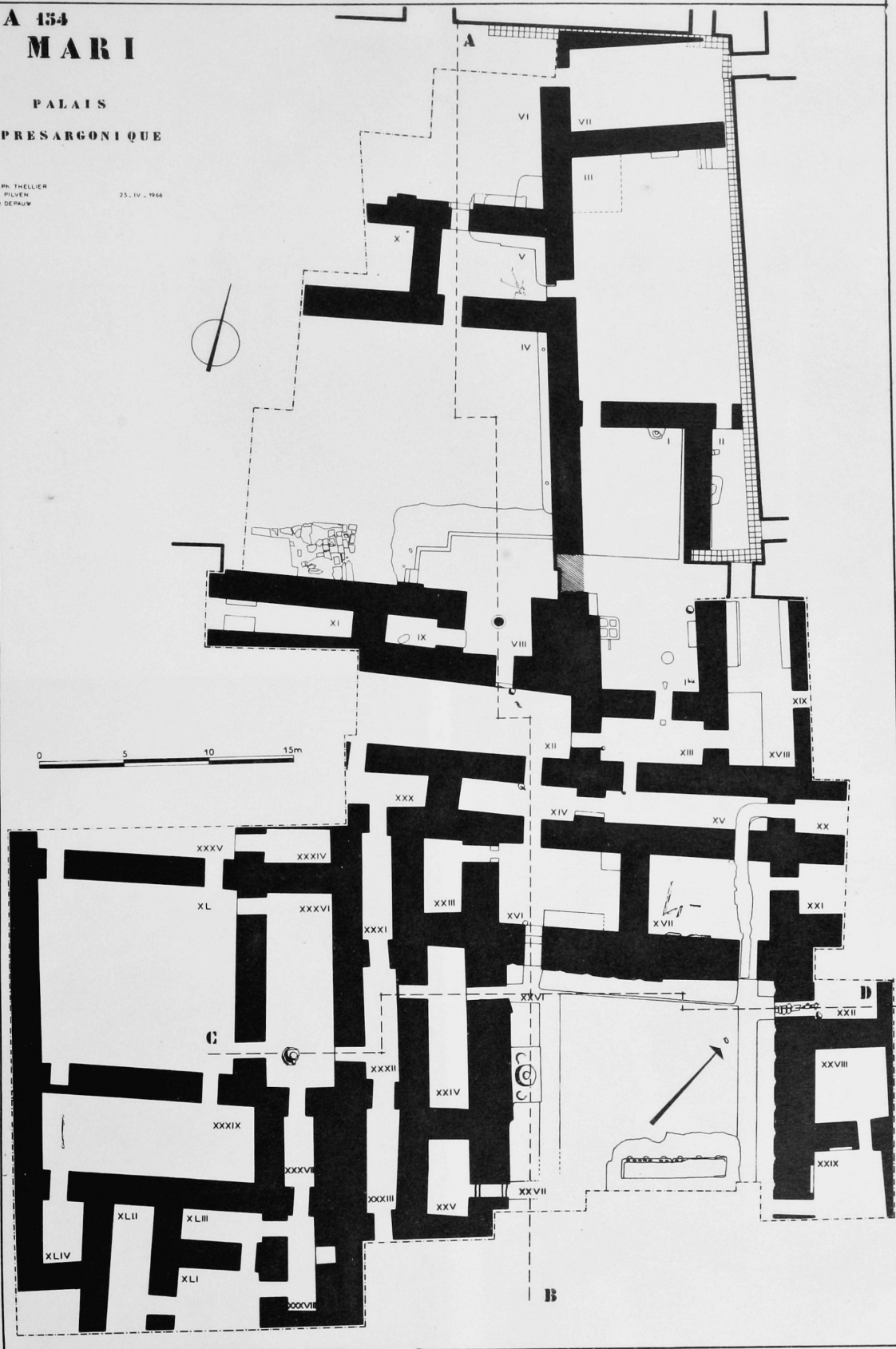
4. Épingles (M. 4422 — 4429).

A 154
MARI

**PALAIS
PRÉSARGONIQUE**

J.-Ph. THELLIER
D. PILVEN
J. DEPAUW

25 - IV - 1966



LE PALAIS PRÉSARGONIQUE
État du dégagement en avril 1966.
(Relevés de J.-Ph. Thellier, J. Depauw, D. Pilven).



La jarre au « trésor » (4400) *in situ*.



1. La jarre au « trésor » (4400).



2. La jarre au « trésor », à l'ombre.
On aperçoit les bracelets de cuivre.



3. La jarre au « trésor », au soleil.



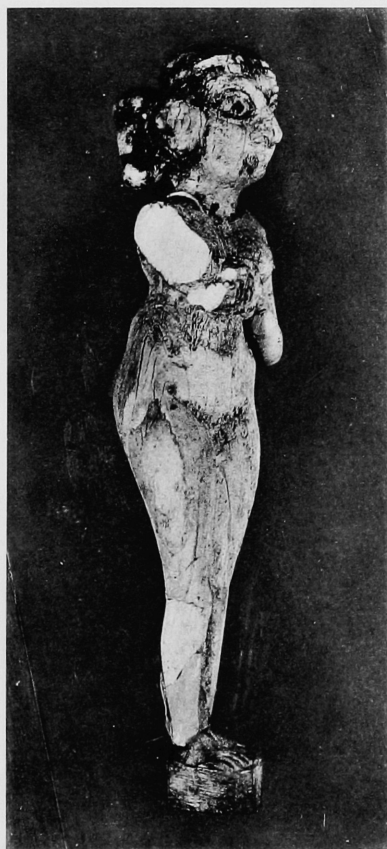
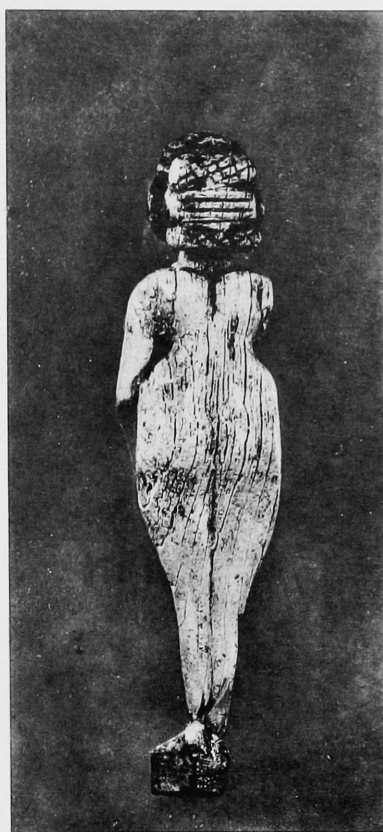
Déesse nue (4403) avant nettoyage.



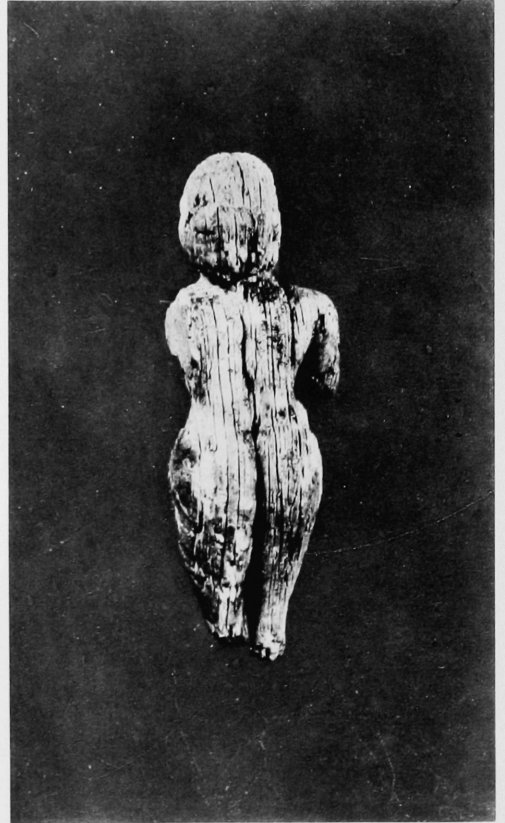
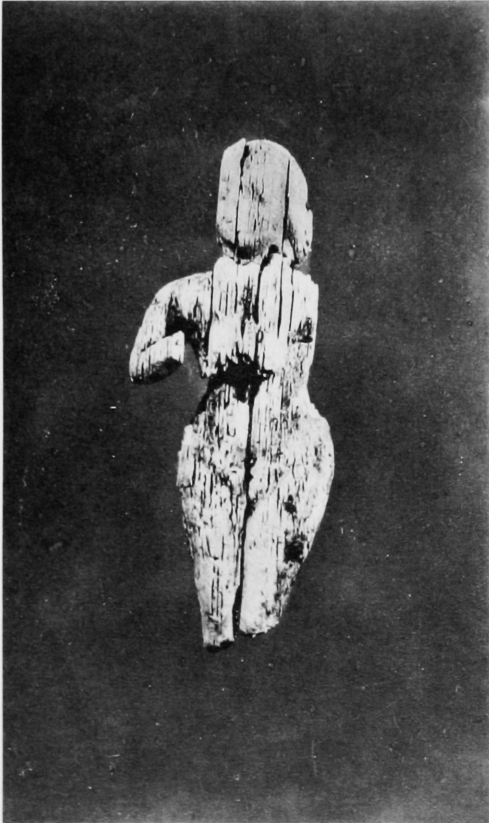
Déesse nue (4403) après nettoyage.



Déesse nue (4403) après nettoyage. Détails.



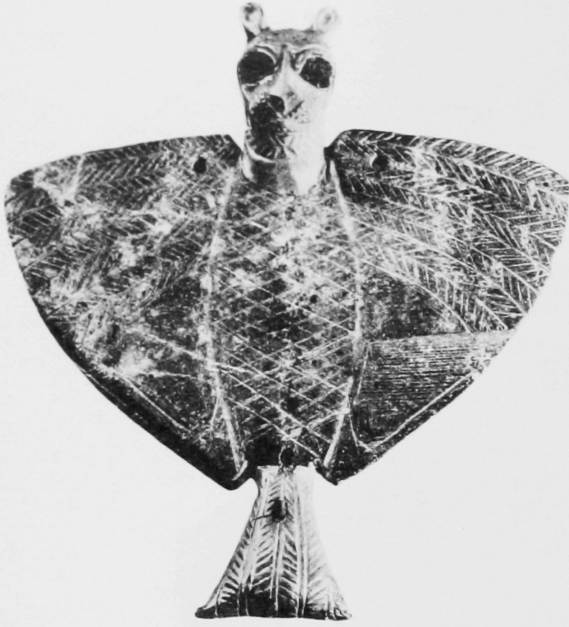
Statuette de femme nue en ivoire (4404) après restauration.



Statuette de femme nue en ivoire (4406) après restauration.



Aigle léontocéphale (4405).



Aigle léontocéphale (4405) après nettoyage.



1. En haut : bracelets en cuivre (4420-4421) avant nettoyage.
En bas : bracelets en argent (4418-4419) avant nettoyage.



2. Bracelets en argent (4419-4418) nettoyés.

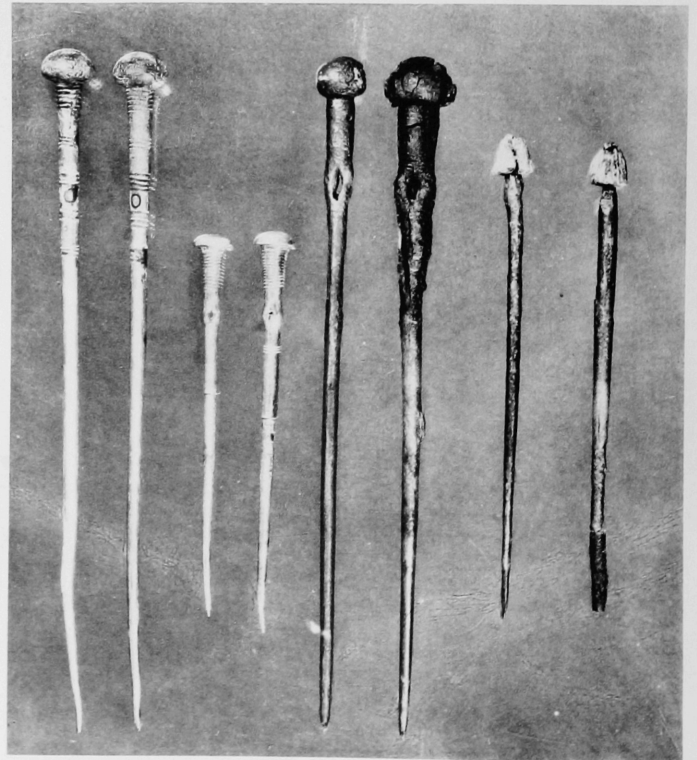


3. Bracelets en cuivre (4420-4421) nettoyés.



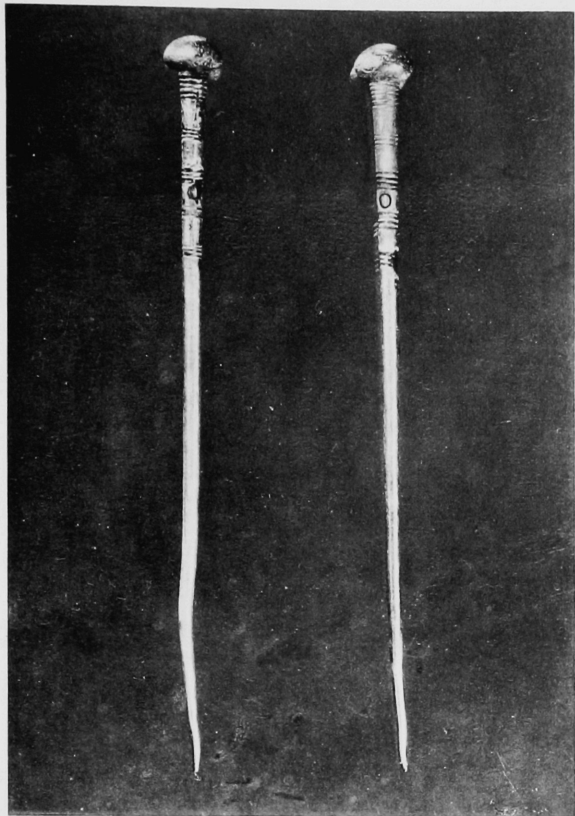
1. Avant nettoyage.

4426. 4427. 4425. 4424. 4422. 4423. 4429. 4428

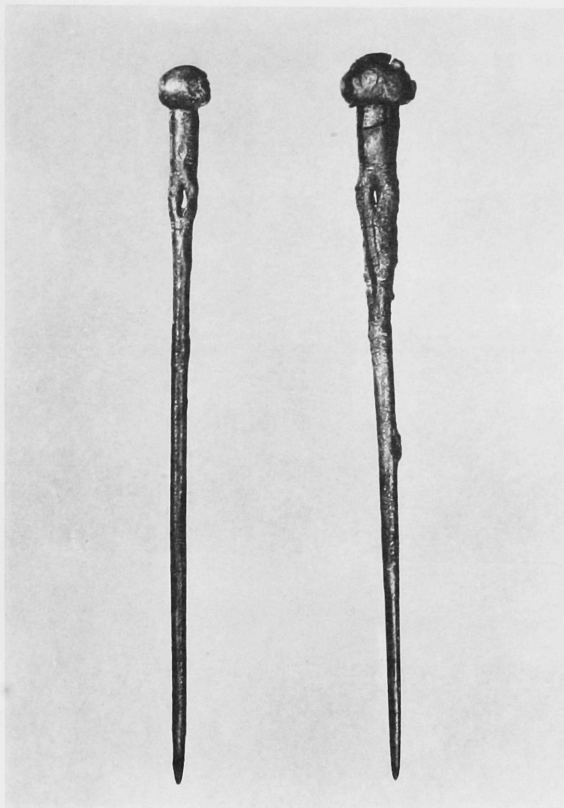


2. Après nettoyage.

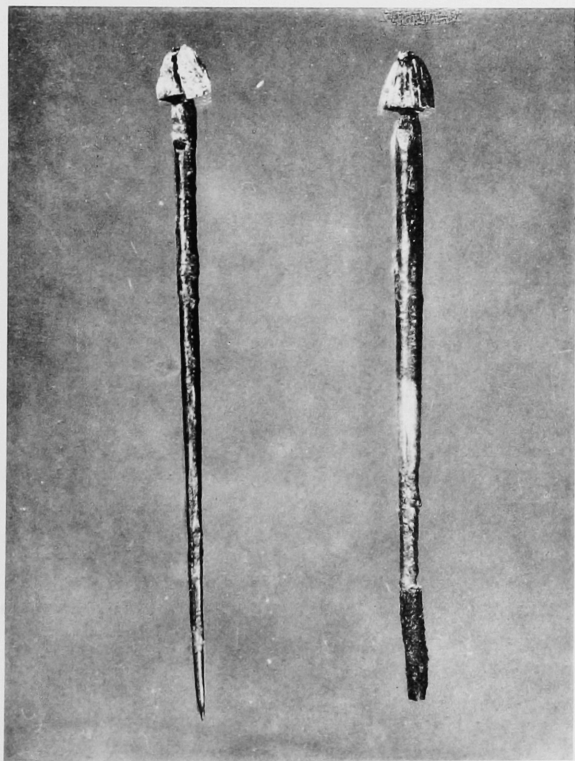
4422. 4423. 4429. 4428. 4425. 4424. 4427. 4426.



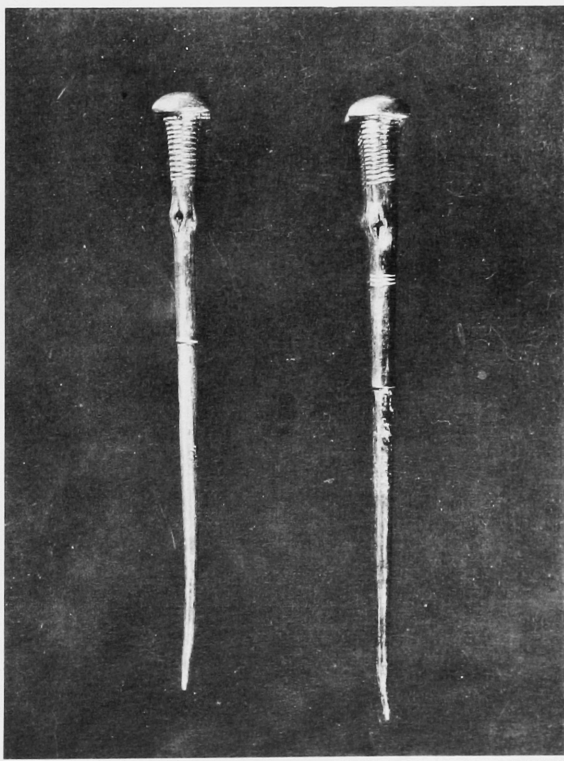
1. 4422, 4423.



2. 4425, 4424.



3. 4427, 4426.

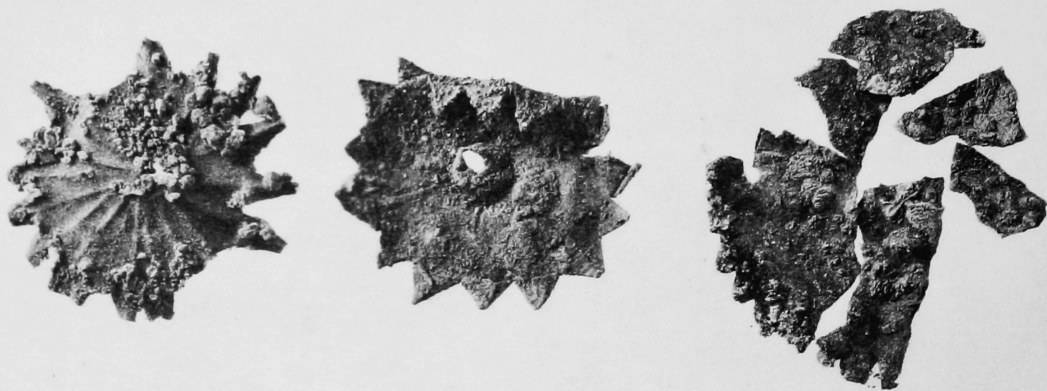


4. 4429, 4428.

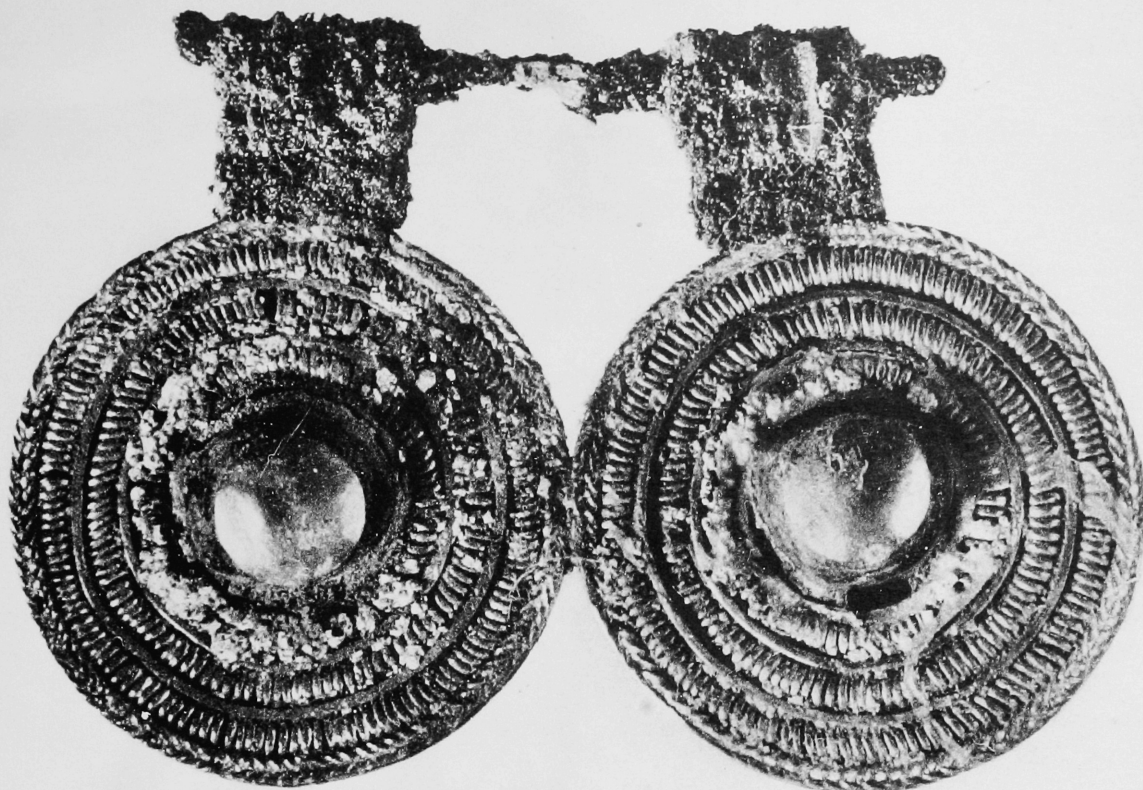
Les épingles après nettoyage.



① Bracelet (4407).



2. Étoiles (4410, 4409, 4411).

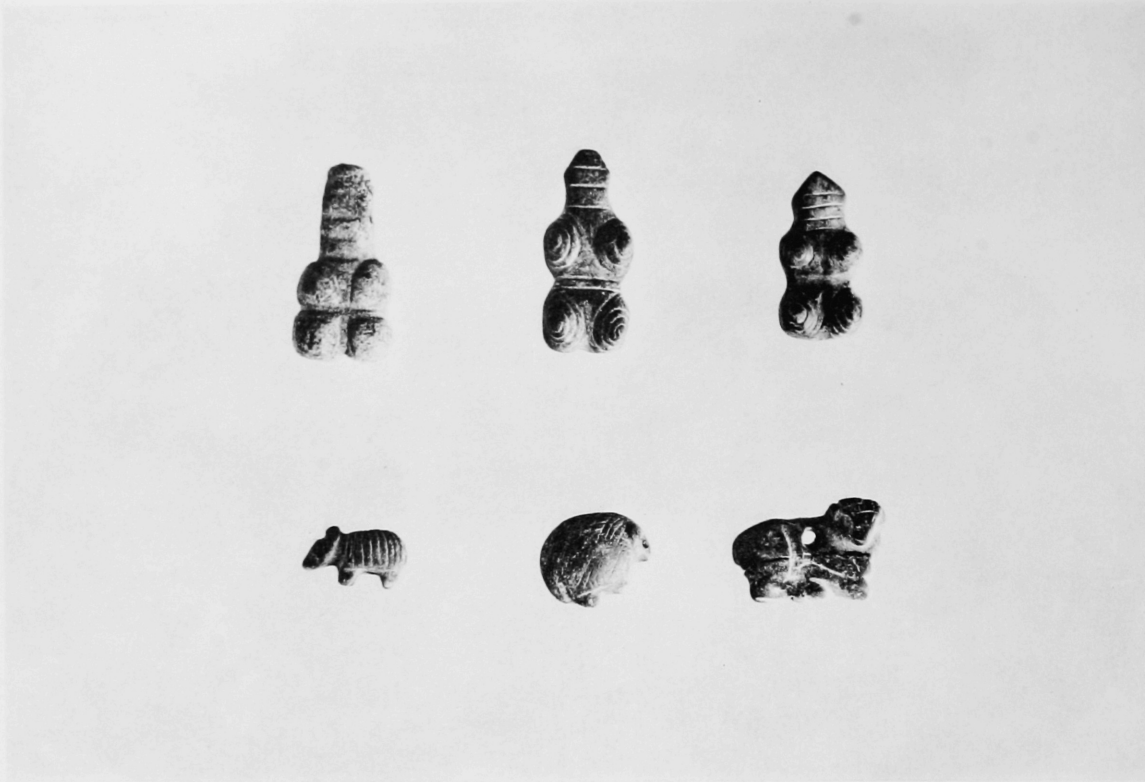


1. Face.

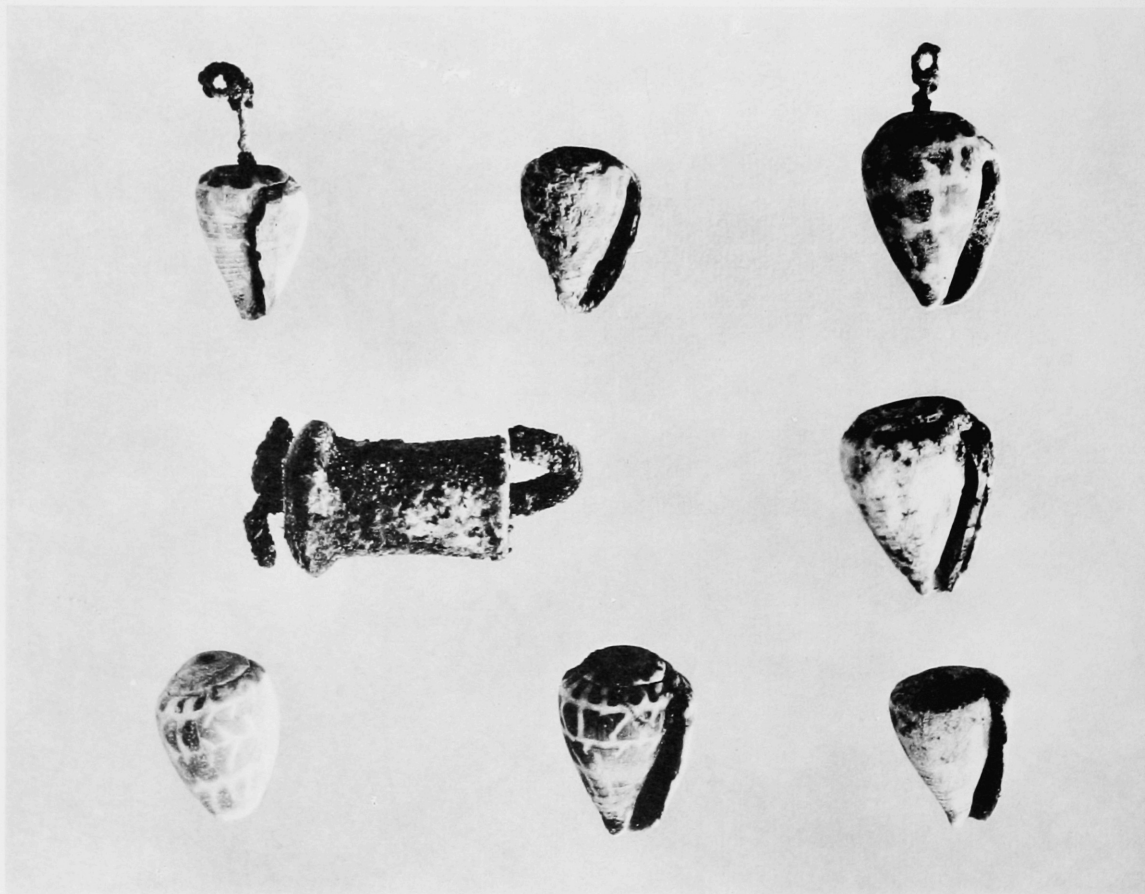


2. Revers.

PENDENTIF (4408).



1. Amulettes. En haut : 4412, 4413, 4414. En bas : 4416, 4417, 4415.



2. Coquillages (4438) et « bobine » (4522).



1. Collier (4431); perles en lapis-lazuli (4433, 4435), en cornaline (4434); roue en argent (4436); passant en argent (4437).



2. Collier (4430); très grosse perle (4432).



4443



4441



4440



4442



4453



4449



4446



4444



4448



4450



4447



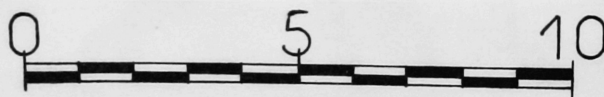
4452



4451



4445



L'ensemble des cylindres.



4440



4441



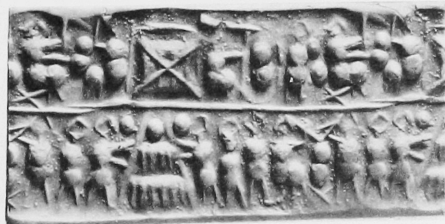
4442



4443



4444



4445

GLYPTIQUE



4446



4450



4447



4451



4448



4452



4449



4453

GLYPTIQUE

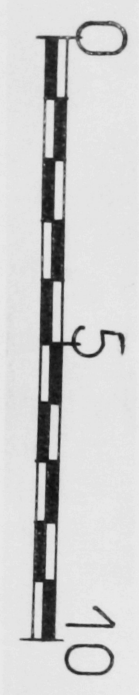


3. Cases 5 et 6.

2. Cases 2, 3 et 4.

1. Case 1.

PERLE INSCRITE (4439) AU NOM DE MESANNIPADDA



2. Cases 6 et 7.



1. Cases 5, 6 et 7.

PERLE INSCRITE (4439) AU NOM DE MESANNIPADDA



